

REDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

### Les conversations anglo-franco-américaines. Les Etats-Unis et la conférence économique. Démission du cabinet espagnol.

Les conversations anglo-franco-américaines, qui ont eu lieu hier, jeudi, à Paris, et qui ont porté sur l'ensemble des problèmes du désarmement, ont pris fin sur un communiqué fort vague et dont il n'est guère possible de tirer quelque conclusion en ce qui concerne l'avenir de la conférence de Genève.

Toutes les dépêches de l'officieuse agence Havas ont, par surcroît, insisté sur le fait que ces entretiens, qui ont réuni M. Norman Davis, lord Londonderry et M. Eden, MM. Daladier, Paul-Boncour et Leygues, étaient officieux et ne constituaient « qu'une exploration amicale des questions litigieuses actuellement en suspens à la conférence du désarmement ». Les représentants des trois gouvernements « ont échangé leurs vues dans un esprit de confiance et d'amitié sur l'état des travaux de la conférence du désarmement et sur ce qui reste à faire pour en assurer le succès ». Il reste, en vérité, beaucoup à faire.

On dit que M. Norman Davis s'est notamment informé auprès de M. Daladier du sens exact que le gouvernement de Paris donne à la notion de sécurité, sur laquelle repose la politique française en matière de désarmement. M. Davis aurait demandé, en outre, quelles seraient les réductions d'armements auxquelles consentirait la France, dans le cas où les Etats-Unis et la Grande-Bretagne offrirait des garanties suffisantes de sécurité.

Cette éventualité paraît tellement problématique qu'on peut être sceptique sur la répercussion que les conversations d'hier pourraient avoir sur la suite des travaux de Genève.

On dit également que la France renoncerait à obtenir des autres puissances des garanties nouvelles d'assistance mutuelle et serait prête à réduire ses armements si un contrôle international permanent et réciproque était établi, pour empêcher toute infraction à la convention en préparation. La France réclamerait en même temps la publicité des budgets de guerre, qu'elle considère comme un des moyens pratiques de connaître l'état des armements des différents pays. Enfin, le gouvernement français voudrait savoir quelles mesures prendraient les signataires de la convention, en cas de violation de ses stipulations.

La présence de M. Leygues, ministre français de la marine, aux entretiens d'hier permet de croire que le problème naval a été examiné. On aura sans doute parlé de la réduction des forces navales et, aussi, de la parité franco-italienne.

La conférence mondiale de Londres s'ouvrira lundi prochain sous les plus fâcheuses auspices. Cette conférence doit s'occuper, notamment, des problèmes monétaires. Or, la décision récente du gouvernement américain d'annuler la clause-or, qui ne vaudra plus pour les contrats intérieurs, publics ou privés, ni pour les contrats internationaux libellés en dollars-or, porte un rude coup à la notion du contrat et au principe du crédit. Cette répudiation ne saurait assurément être considérée comme un symptôme d'une restauration économique et financière prochaine; ce n'est donc certainement pas là un gage de succès pour la réunion de Londres.

La mesure du gouvernement des Etats-Unis a anéanti un certain nombre d'espoirs dont on s'était bercé ces temps derniers. On avait ainsi parlé d'une stabilisation prochaine et simultanée de la livre et du dollar, ou, tout au moins, d'une préstabilisation, d'un accord qui aurait tendu à régulariser le cours des changes américain et britannique dès à présent et pendant toute la durée de la conférence de Londres. Mais l'attitude de

Washington interdit désormais toute hypothèse de ce genre. Il faut craindre, au contraire, une accentuation de la lutte entre le dollar et la livre, lutte qui, fatalement, influera plus ou moins sur la tenue d'autres devises. On pense ainsi qu'on va tenter de créer à New-York une marche libre de l'or destiné à concurrencer celui de Londres et à contrecarrer l'action qu'exerce la place anglaise.

C'est dire qu'il n'est plus du tout question d'un acte de collaboration monétaire anglo-américain, mais bel et bien d'un acte d'hostilité.

Un grand Etat, un grand pays, dont on n'a cessé, des années durant, de nous vanter les théories économiques et financières, cristallisées dans un mot : prospérité, s'est laissé aller à un acte de défaitisme. Le courage n'était pas à la hauteur des ambitions. Sans se soucier de la solidarité si nécessaire en notre époque de crise, le gouvernement américain a pris une mesure grosse de conséquences dangereuses.

\*\*\*

Tout l'intérêt de la politique espagnole était concentré, ces jours-ci, sur la loi sectaire qui concerne les congrégations religieuses et sur le projet de garantie constitutionnelle.

La loi sur les congrégations a déjà été exposée ici. Pour l'honneur de l'Espagne, disons qu'elle a été fort mal accueillie par l'opinion publique presque unanime. Des milliers de télégrammes sont adressés chaque jour au président de la République, M. Zamora, pour lui demander de retourner la loi à la Chambre, aux fins de révision. Telle qu'elle est, souligne-t-on, elle va contre les sentiments religieux de la population et contre la liberté d'enseignement; enfin, elle ne pourra suffire aux besoins de la population écolière de l'Espagne.

La discussion du projet de garantie constitutionnelle avait ranimé, d'autre part, les querelles de partis. Les socialistes avaient notamment présenté un article qui tendait à soustraire à toute révision les lois votées depuis l'avènement de la République et même les actes du gouvernement. Les socialistes voulaient de la sorte empêcher, notamment, qu'on revisât la loi agraire. Ils y sont arrivés, les Cortès ayant accepté l'article en question par 114 voix contre 65.

Deux anciens ministres, M. Barrios, radical, et M. Maura, conservateur, ont fait à ce propos le procès du gouvernement. On s'attendait, dans les milieux politiques, à une crise ministérielle imminente.

Aussi est-ce sans grande surprise qu'on a appris la démission — survenue hier après midi, jeudi, — du cabinet espagnol.

Le président du Conseil, M. Azaña, avait proposé à M. Zamora le remplacement de M. Carner comme ministre des finances et la division en deux ministères du ministère de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Le président de la République a déclaré qu'il ne pouvait donner une réponse définitive avant de consulter les représentants des divers partis.

Le gouvernement a prétexté que cette décision équivalait à lui refuser la confiance et il a présenté sa démission.

Hier après midi, déjà, ont commencé les consultations. M. Besteiro, président des Cortès; M. Lerroux, chef du parti radical, qui est partisan d'une concentration républicaine d'où les socialistes seraient exclus; M. Salmeron, président du parti radical-socialiste, ont été reçus par M. Zamora.

Ce matin, vendredi, M. Maura devait être entendu par le chef de l'Etat. A son avis, la crise risque de se prolonger.

## Nicole exclu du Conseil national

On nous écrit de Berne :

Ceux qui s'attendaient à des scènes tumultueuses au Conseil national pour la suspension de Léon Nicole comme député ont été déçus. Le calme a été parfait.

C'est presque un affront pour un homme violent comme le condamné des assises fédérales de se voir exécuté au milieu des rires et des sourires de l'assemblée. Son télégramme d'excuse était d'un inconscient. On ne peut pas supposer que Léon Nicole ait cru un instant que sa dépêche d'adieu serait accueillie autrement que par un fou rire général! Le grand homme du socialisme genevois a été entièrement lâché par ses coreligionnaires. M. Dicker se tenait silencieusement à son fauteuil, méditant encore sur l'issue fatale et évidemment inattendue de son effort de défenseur. M. Ehrler se trouve toujours à Genève, pour consoler, pensons-nous, son maître. M. Rosset, le généreux, a seul pris la parole, pour recommander la thèse de l'apaisement et reprendre, avec émotion, le refrain des « vrais coupables qui ont échappé au châtiment »; l'effet a été nul.

Sur toute la ligne, silence complet sur le personnage sur lequel la Haute Cour parlementaire allait prononcer un second verdict. Une exception : M. Huggler a carrément déclaré que, pour lui, la politique de Nicole est une politique néfaste. Or, M. Huggler représente le comité central du parti socialiste en difficulté avec le camarade de Genève.

Les quelques considérations toutes platoniques des autres députés socialistes qui ont pris la parole se rapportaient exclusivement à l'amélioration de la procédure à adopter ou des textes à sanctionner. A part cela, réserve complète et significative de la quarantaine de communistes du socialisme au Conseil national. Le simulacre de combat de retraite n'a pu tromper personne : M. Nicole est liquidé pour le parti socialiste suisse.

Les groupes nationaux, d'accord sur ce qui devait se faire, ont fait preuve d'initiative et de cran. La formule rédigée par M. Vallotton et patronnée par MM. Schüpbach, Walter, Bujard et Stehli au nom des groupes de la majorité (M. Vallotton s'est réjoui de cette alliance) a été immédiatement appliquée par la proposition de M. Walther, de Lucerne, excluant Nicole pour deux sessions, « provisoirement », donc sous réserve de faire plus si c'était nécessaire.

La solution est sans reproche. A preuve qu'elle n'a pas été combattue, en elle-même, par les socialistes. Un communiste a souligné ce détail important.

Le nouvel article du règlement est bel et bien une disposition spéciale, provoquée par le cas de Nicole et destinée à liquider ce cas pressant. L'arme créée servira toutefois dans d'autres occasions, sans arbitraire, mais avec efficacité.

## Conseil national

Séance du 8 juin

### Régie des alcools

M. Weber (Berne), paysan, développe une motion de la commission invitant le Conseil fédéral à déposer un arrêté introduisant la peine de l'emprisonnement pour les infractions à la loi. Il propose de transformer cette motion en postulat.

La motion est votée et la gestion approuvée sans opposition.

### Divers

La convention avec l'Italie, sur la reconnaissance et l'exécution des décisions judiciaires, est ratifiée sans opposition.

On discute sur une subvention pour la digue de Rapperswil, reliant cette localité à Pfäffikon à travers le lac de Zurich (1,041,000 fr.).

M. Stalder (Zurich) propose, au nom de la minorité de la commission, de porter la subvention au 40 % des dépenses.

La discussion est interrompue et la séance levée à 12 heures.

### Séance de relevée

Le Conseil reprend la discussion de la subvention à la digue de Rapperswil.

MM. Stæli (Schwytz), conservateur, Muller (Saint-Gall), conservateur, et Pfister (Zurich), socialiste, se prononcent en faveur d'une subvention de 40 %, tandis que M. Wick (Lucerne), conservateur, recommande la proposition de la majorité, 33 %.

M. Meyer, chef de l'Intérieur, demande à la

Chambre d'avoir égard aux finances de la Confédération. Les temps doivent pousser la Chambre à réduire les subventions.

La subvention est fixée à 33 % par 52 voix contre 47.

L'arrêté est ensuite adopté.

M. Mühlebach (Argovie), conservateur, interpelle le Conseil fédéral pour lui demander de réviser l'ordonnance du 30 octobre 1917 sur l'engagement du bétail.

Il expose que l'engagement du bétail est une des formes les plus graves de l'endettement agricole. Par cette institution, le législateur a voulu faciliter aux petits paysans obérés l'acquisition du bétail. Mais, en réalité, ce but n'a pas été atteint. L'état de dépendance des débiteurs s'est aggravé; le bienfait escompté est devenu un fléau.

La loi doit remédier à cette situation.

M. Häberlin, chef de la justice, déclare que le Conseil fédéral révisera l'ordonnance dès que les intéressés se seront mis d'accord.

L'interpellateur se déclare satisfait.

M. Meuli (Grisons), radical, développe une motion demandant une prorogation des restrictions hôtelières, jusqu'au 31 décembre 1935 au moins.

M. Häberlin, chef de la justice, accepte la motion qui est prise en considération sans opposition.

M. Joss (Berne), paysan, développe une motion sur la protection de l'artisanat. Il signale l'éclosion sous le régime de la liberté illimitée du commerce d'entreprises malsaines, trusts, grands magasins, bazars à prix unique, qui privent le commerce autochtone de ses moyens d'existence et ruinent quantité de petits établissements.

M. Joss recommande, notamment : d'assigner, par une révision de l'article 31 de la constitution des limites bien déterminées à la liberté du commerce et de l'industrie; d'édicter une loi qui entrave la création et l'exploitation de nouveaux grands magasins, ainsi que le commerce ambulancier; de développer la législation sur le travail dans les arts et métiers; d'incorporer à la loi l'ordonnance sur les soumissions qui permet aux adjudicataires de retirer un prix raisonnable de leur travail; d'édicter des dispositions législatives sur les banques; de prendre sans délai une ordonnance extraordinaire pour préserver les classes moyennes des dangers qui les menacent.

A 7 h. 10, la discussion est interrompue et la séance levée.

## Conseil des Etats

Séance du 8 juin

Le Conseil reprend la gestion fédérale au Département de justice et police commenté par M. Weck. Le rapporteur soulève la question du cautionnement, l'une des causes de l'endettement des paysans.

M. Bosset (Vaud) appuie vivement ces observations.

M. Häberlin constate que des mesures restrictives se heurtent à l'opposition des banques cantonales. Mais il y aurait lieu, peut-être, de prendre des mesures contre l'abus des cautions solidaires.

M. Schmid (Thurgovie) estime qu'on exagère les dangers du cautionnement.

Après quelques remarques de M. Bertoni (Tessin), la gestion de la division de la justice est approuvée.

Au chapitre suivant (division de la police), le rapporteur, M. Weck, se déclare satisfait, au nom de la commission, de la décision prise par le Conseil fédéral d'interdire les uniformes politiques.

M. Häberlin fournit, sur ce point, quelques renseignements, montrant en particulier que le Conseil fédéral n'est pas intervenu plus tôt parce que le nombre de ces uniformes n'était pas assez considérable pour justifier une interdiction.

Puis, la gestion de la division de la police est approuvée, ainsi que celle du bureau fédéral des assurances.

A propos de la gestion du Tribunal fédéral, le même rapporteur déclare que la commission considère comme tout à fait déplaisante la présence d'un avocat étranger, défenseur du communisme, dans un procès d'atteinte à la sécurité intérieure du pays.

M. Häberlin rappelle que la loi révisée sur la procédure pénale qui est actuellement pendante aux Chambres ne prévoit l'admission d'avocats étrangers qu'à titre exceptionnel.

On passe au Département politique.

Après le rapport de M. Sigrist (Lucerne), M. Motta, chef de ce Département, expose l'état

actuel de la question des zones. Il rappelle, en particulier, que c'est sur la proposition de la Suisse que la procédure de médiation, à laquelle la France vient de se rallier, a été prévue dans l'arrêt de la Cour internationale pour la liquidation de toutes les difficultés relatives au régime zonien. La Suisse a marqué ainsi sa volonté de liquider loyalement cette question. Les trois experts qui seront nommés d'un commun accord par les deux gouvernements auront une double fonction médiatrice et arbitrale. Leur décision tranchera définitivement la question des zones qui aura trouvé d'ici une année sa solution finale.

Au sujet des incidents de frontière provoqués par des agents italiens, M. Motta déclare que le Conseil fédéral a reçu du chef du gouvernement italien l'assurance que celui-ci n'avait pas l'intention de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Confédération et qu'il éviterait à l'avenir tout ce qui pourrait troubler l'amitié entre les deux pays, amitié à laquelle l'Italie attache un grand prix.

Par cette déclaration formelle, nette et solennelle du gouvernement italien, il est donné une solution satisfaisante aux incidents signalés dans le rapport et que le Conseil fédéral considère comme définitivement clos.

La gestion du Département politique est approuvée. Celle du Département militaire, présentée par M. Etter (Zoug), ne provoque pas de débat.

On entend encore M. Ruedin (Bâle-Campagne) rapporteur du Département des finances, puis la séance est levée à 12 h. 30.

#### Séance de relevé

Le Conseil entend M. Amstalden (Obwald), conservateur, qui développe sa motion du 12 avril dernier concernant la défense des intérêts de la classe moyenne.

M. Amstalden estime que ces mesures peuvent être prises en vertu de l'article 34ter de la Constitution, sans qu'il soit nécessaire de réviser ou d'abroger l'article 31 relatif à la liberté du commerce et de l'industrie, ni d'attendre la promulgation d'un nouvel article économique.

L'orateur se déclare partisan, d'autre part, de la collaboration des patrons et des ouvriers par l'application des principes paritaires et corporatifs.

M. Schulthess, président de la Confédération, rappelle qu'il a été question autrefois d'une loi unique et générale sur la protection des arts et métiers. On y a renoncé et l'on a commencé par régler d'abord la question importante de la formation professionnelle.

Le département publiera prochainement un projet de loi sur la protection des commerçants contre la concurrence déloyale. D'autres projets sont en préparation. Il est question d'interdire temporairement la création de nouveaux bazars, comme on a interdit la construction de nouveaux hôtels. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : l'application de ces mesures suscitera de nombreuses difficultés et des objections d'ordre constitutionnel. C'est pourquoi le Conseil fédéral se bornera pour le moment à présenter aux Chambres une loi basée sur l'article 34ter soumettant la construction des bazars à une autorisation spéciale. Pour le reste, il faudra attendre l'adoption d'un nouvel article constitutionnel autorisant la Confédération à légiférer en la matière.

M. Klæti (Zurich), socialiste, ne donnera pas sa voix à la motion Amstalden (que son auteur se déclare prêt à transformer en un postulat), parce qu'il n'en attend rien de bon pour les organisations coopératives.

Le postulat est ensuite adopté par toutes les voix contre une, puis la séance est levée à 18 h. 15.

#### La lutte contre le marxisme

Une assemblée populaire, convoquée par le parti radical de la ville de Zurich et à laquelle assistaient un millier de personnes, a entendu des discours du rédacteur Roth, de Winterthour, sur la leçon des événements de Genève, de M. Bernoud, député au Grand Conseil de Genève, du lieutenant-colonel Schoch et de M. Amé-Droz, de la section zuricoise de la Schweiz. Wehrvereinigung.

Une résolution adoptée à l'unanimité demande aux autorités fédérales et cantonales de prendre d'urgence des mesures pour protéger l'ordre constitutionnel. Les membres de groupes révolutionnaires doivent être exclus des services publics. Les autorités fédérales sont invitées à réprimer sévèrement toute atteinte à la défense nationale et à l'honneur de l'armée.

#### L'aide à la vieillesse

Le comité d'initiative pour une assistance vieillesse provisoire était réuni hier jeudi, à Berne. Il a pris connaissance avec regret du nouvel ajournement à une session ultérieure de l'examen du contre-projet du Conseil fédéral et a protesté contre le nouveau renvoi de l'initiative populaire. Le comité d'organisation est d'avis que, nonobstant la solution d'ensemble du programme financier fédéral, les questions qui n'entravent pas la réalisation de ce programme devraient être résolues par la voie constitutionnelle ordinaire.

#### AUTOUR DE NICOLE

Le *Journal de Genève* commente en ces termes le jugement :

« Dans une partie de l'opinion, les peines prononcées par la Cour, après le verdict unanime, ont paru trop faibles. On aurait voulu qu'elles fussent plus fortes, on aurait surtout aimé qu'elles fussent différentes. Le bon sens populaire est entré en conflit avec une loi surannée. Ce dont on accuse Nicole c'est, au fond, d'avoir violé ses devoirs d'homme politique ; il n'a pas respecté le serment qu'il a prêté au Conseil national et au Grand Conseil de respecter les lois ; le 9 novembre, il s'est dressé contre le gouvernement, après l'avoir déjà fait sur la plaine de Plainpalais. La peine adéquate à ces manquements devrait être la privation des droits civiques. Il est évident qu'un tel châtement correspondrait mieux à la nature du délit. Mais la loi ne prévoit pas cette sanction logique ; le Tribunal fédéral n'ôte les droits civiques que pour les actes infamants et non pas dans les affaires politiques, ou, comme l'a dit M. Soldati, dans un cas « passionnel ». Il y a là une révision à entreprendre.

« La Cour s'est montrée modérée dans l'application de la peine ; ce n'est pas nous qui l'en blâmerons. Une plus longue détention n'aurait rien ajouté à la portée morale du verdict. Juridiquement, Nicole était inculpé de deux délits déterminés ; c'est pour cela que le président a employé l'expression de « procès modeste » qui a choqué quelques personnes. Il a été condamné pour ces délits par la Cour. Mais il faut se souvenir que les jurés ont pu retenir tous les éléments qui pouvaient former leur conviction. »

\*\*\*

MM. Dickert et Borella, conseillers nationaux, qui fonctionnaient en qualité de défenseurs au procès de Genève devant les assises fédérales, ont eu un entretien avec le procureur de la Confédération auquel ils ont demandé l'application du régime des prisonniers politiques, en particulier pour Léon Nicole en raison de son état de santé.

Ils ont été invités à formuler leur demande par écrit dès qu'on aura constaté qu'aucun pourvoi en cassation n'a été formulé et que le jugement a pris force de loi.

Le Conseil fédéral devra prendre une décision sur cette demande.

#### Une demande légitime

M. Gafner, conseiller national, de Berne, a déposé une motion signée de 86 membres des groupes bourgeois disant : « Le Conseil fédéral est invité à examiner si, et comment, en cas de levées de troupes pour un service d'ordre cantonal ou fédéral, les frais de cette levée de troupes peuvent être mis à la charge des partis politiques responsables, des organisations économiques, des sociétés, des groupes ou des personnes individuelles. »

#### L'ORDRE PUBLIC

La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de loi fédérale sur la protection de l'ordre public s'est réunie encore une fois hier jeudi, sous la présidence de M. Guntli, Saint-Gall. Elle a approuvé le projet revu par le Département de justice et police en votation finale par 12 voix. Un membre de la commission s'est abstenu.

Le projet sera mis en discussion au commencement de la semaine prochaine.

#### Cours de langue allemande pour Suisses romands à Saint-Gall

Le canton et la ville de Saint-Gall organisent pour cet été à l'Institut Dr Schmidt, à Saint-Gall, des cours officiels spéciaux de langue allemande. Ces cours, uniques en leur genre dans toute la Suisse allemande, sont destinés aux élèves de tous les degrés qui désirent bénéficier d'un enseignement rapide et approfondi de la langue allemande. Ils permettent aux jeunes Suisses romands de faire en Suisse allemande un séjour aussi utile qu'agréable.

Les cours ont lieu pendant les vacances et pendant l'année scolaire. Les participants aux cours annuels ont l'occasion de poursuivre leurs études jusqu'à la maturité et au diplôme commercial s'ils en font la demande.

Pour satisfaire de nombreux désirs, auront lieu cette année des cours de vacances spéciaux destinés aux instituteurs et professeurs de la Suisse française. Les cours ont lieu à l'Institut pour jeunes gens, Dr Schmidt, à Saint-Gall, qui renseignera.

#### Une initiative constitutionnelle bâloise

Le gouvernement de Bâle-Ville a été saisi d'une initiative populaire demandant la révision de la constitution, aux fins d'interdire qu'un fonctionnaire fédéral, cantonal ou communal puisse être député au Grand Conseil.

Les promoteurs de cette initiative font observer que, sur 130 députés au Grand Conseil bâlois, 52 sont des fonctionnaires de la Confédération, du canton ou de la commune. Ils estiment qu'il se produit ainsi une confusion de pouvoirs inadmissible, des législateurs se trouvant être en même temps agents de l'exécutif.

#### Politique soleuroise

Nous avons annoncé que le parti conservateur soleurois a décidé de ne pas présenter de candidat pour le scrutin de ballottage pour la nomination des trois conseillers d'Etat restant à élire, soit les trois conseillers radicaux, restés sur le carreau.

Il est intéressant de noter que le comité du parti avait proposé de présenter un candidat, ce qui était assez logique puisque l'on contestait aux radicaux le droit à la majorité. Cependant, le comité avait été partagé et ce n'est qu'à la faveur du vote du président qu'il avait penché pour la lutte.

L'assemblée des délégués ne l'a pas suivi. Le candidat conservateur aurait été M. le juge d'instruction Allemann, de Soleure.

D'autre part, l'assemblée a émis une déclaration comme quoi les catholiques soleurois ne pourraient admettre que le nouveau conseiller d'Etat radical Stampfli devint directeur de l'instruction publique.

Enfin, l'assemblée a chargé le comité de poursuivre les démarches pour l'augmentation du nombre des conseillers d'Etat (sept au lieu de cinq) et pour l'élection du gouvernement selon le système proportionnel.

#### LA QUESTION DES UNIFORMES POLITIQUES

La Direction cantonale de la police zuricoise a prononcé l'interdiction de l'uniforme de la Jeunesse socialiste, qui embrasse des jeunes gens de 16 à 20 ans. Par contre, elle a décidé de tolérer les blouses d'uniforme des jeunes gens de moins de 16 ans enrôlés sous le nom de *Rote Falken* (faucons rouges).

#### Armée suisse

##### Un cas grave au Tribunal militaire

Le Tribunal militaire de la première division, présidé par le lieutenant-colonel Martin-Achard, de Genève, avait, mercredi, à sa barre, le jeune Henri M., soldat téléphoniste de l'état-major des fortifications de Saint-Maurice, prévenu de vol et surtout de violation du secret militaire.

En effet, M. avait offert au gouvernement italien des photographies de pièces d'artillerie et des renseignements touchant les fortifications de Saint-Maurice. Le gouvernement italien ne répondit pas. Néanmoins, le soldat en question était poursuivi, ainsi qu'un certain Charles R., incorporé dans les services complémentaires, accusé de recel et de complicité dans l'affaire de violation du secret militaire.

Le Tribunal a condamné Henri M. à deux ans et demi de réclusion sous déduction de 222 jours de préventive, à l'exclusion de l'armée et à dix ans de privation des droits civiques. Quant à R., prévenu de délit de recel et bénéficiant du doute, le Tribunal l'a condamné à six mois de réclusion, sous déduction de 56 jours et à deux ans de privation des droits civiques. Les frais sont en outre impartis aux condamnés.

#### AUTOMOBILISME

##### Le grand-prix de France

Dimanche, 11 juin, sur le circuit routier de l'autodrome de Linas-Monthéry, près de Paris, se disputera le grand-prix de France de vitesse. La distance à parcourir est de 500 km., soit 40 tours du circuit de 12 km. 500.

Vingt-six concurrents sont inscrits, dont Lehoux, Czaikowsky, Gaupillat, Wimille, Varzi, Williams et Dreyfuss, sur Bugatti ; Etancelin, Chiron sur Alfa-Roméo ; Maserati, sur Maserati. Deux concurrents suisses prendront part à la course : Villars et Waldthausen. Il y avait primitivement 28 concurrents inscrits. Mais deux d'entre eux : Trintignan et Bouriat, ont été récemment victimes d'accidents mortels.

Mercredi, ont eu lieu les premiers essais : Chiron a fait quelques tours à belle allure, 135 km. 500 de moyenne.

##### Les courses d'endurance

Les courses annuelles d'endurance pour automobiles et motocyclettes appelées « Bol d'or » viennent de se disputer sur le circuit de Saint-Germain, près de Paris. Il s'agit de courses de 24 heures durant lesquelles les changements de conducteurs sont interdits.

La course motocycliste a été gagnée par Boura : 1950 km. 060 (moyenne : 81 km. 335) ; le record de l'épreuve a été battu : 1885 km. 180.

La course des automobiles a été gagnée par de Gavardie sur Amilcar : 1830 km. 840 (record de 1932 battu de 67 km.). Vingt-deux concurrents sur 48 ont abandonné la course.

#### LES SPORTS

##### Avant le tour de France cycliste

Voici la liste des coureurs cyclistes engagés à ce jour dans le 27<sup>me</sup> tour de France :

Equipe belge : Ronsse, Gand ; Jean Aerts, Bruxelles ; Lemaire, Schepers, Tirlémont, Reby, Wauters, Alphonse Deloor, Moerenhout.

Equipe italienne : Guerra, Mantoue ; Fauglia, Camusso, Piemontesi, Milan ; Bergamaschi, Batresini, Giacobbe, Grandi.

Equipe suisse : Albert Büchi, Winterthour ; Alfred Büchi, Winterthour ; Georges Antenen, Walter Blattmann, Roger Pipoz, Erne.

Equipe allemande : Stöpel, Berlin ; Oscar Thierbach, Berlin ; Geyer, Schweinfurth ; Sieronski, Berlin ; Buse, Berlin ; Kutsbach, Berlin ; Bulla, Vienne.

Trois coureurs français viennent d'être engagés par l'Auto, soit Lapébie, le nouveau champion de France sur route, Antonin Magne et Le Grevès.

Ainsi, l'équipe de France est complète, avec trois anciens concurrents : Leducq, Pélissier et Magne ; quatre jeunes : Le Calvez, Speicher, Archambaud et Lapébie ; un débutant. Le Grevès, qui est le seul à n'avoir jamais couru le tour de France.

#### TRIBUNAUX

##### La répression des rapt d'enfants aux Etats-Unis

Les enlèvements d'enfants contre rançon, qui se multiplient d'une façon inquiétante aux Etats-Unis, seront dorénavant passibles en Californie de l'emprisonnement perpétuel. Jusqu'ici, la peine maxima était de dix ans de prison.

Dans l'Etat de Floride, l'enlèvement d'enfants sera désormais puni de mort ou d'emprisonnement à perpétuité.

##### L'affaire Rotter

Hier s'est jugé, au palais de justice de Vaduz (Liechtenstein), le procès des ravisseurs des frères Rotter, l'étudiant Peter Rheinberger, le propriétaire de l'hôtel Rodolph Schädler, le chauffeur Frommelt, en outre l'Autrichien Franz Rœckle.

Les deux frères Rotter, Fritz et Albert, des Israélites, étaient, il y a quelques mois encore, les propriétaires de douze théâtres en Allemagne. Ils n'en étaient pas seulement les propriétaires, mais aussi les directeurs et les metteurs en scène.

Ils firent faillite et filèrent au Liechtenstein. Mais de jeunes hitlériens vinrent un jour les enlever pour les ramener en Allemagne. Albert Rotter fut tué dans la bagarre. Fritz se sauva on ne sait où.

Les ravisseurs affirment qu'ils ont agi par patriotisme. La fuite des frères Rotter dans le Liechtenstein, après la faillite de leurs théâtres, suscitait contre eux une amertume profonde parce qu'une extradition n'était pas possible.

Schädler a été condamné à 12 mois de cachot, Rheinberger à 9 mois, Frommelt à 5 mois et Rœckle à 4 mois.

#### Echos de partout

##### Le prisonnier jovial

L'avocat parisien Campinchi raconte avec bonne humeur l'histoire suivante :

On vint le prier de défendre un Marocain accusé de vol. Bien que la cause fût très modeste, l'avocat accepta, ému par l'air d'honnêteté du sidi :

— Moi jamais voler ! plutôt mourir !  
— C'est la vérité ? Tu peux te confier à moi, insista le défenseur.

Le Marocain l'assura solennellement. M. Campinchi prononça une vibrante plaidoirie, mais sans effet. Le Marocain fut condamné au maximum.

L'avocat se rendit à la prison pour consoler son client. Il le trouva riant aux éclats.

— Jury moins bête que toi ! pas cru moi ! s'esclaffa le prisonnier jovial.

##### Mot de la fin

Monsieur, Madame et leur rejeton voyagent en chemin de fer. Or, le rejeton est insupportable. Il grimpe sur les banquettes, se balance en s'accrochant au filet, fait tomber les valises des gens.

Enfin, le père recourt aux grandes menaces :

— Si tu n'es pas sage, tu vas recevoir des gifles.

Sur quoi l'enfant, éclatant de rire :  
— Papa, si tu me bats, je dirai mon vrai âge au contrôleur !

#### Pour la langue française

Puisqu'on peut dire « un bel homme », « un bon père », en mettant ainsi l'adjectif avant le nom, pourquoi ne peut-on pas dire « un bon homme » ? On doit dire : « un homme bon » si l'on veut éviter une équivoque, car « un bon homme » se dit généralement d'un homme peu avisé, facile à tromper. Dans ce cas, on l'écrit en un seul mot : bonhomme.

## La première pierre de la cathédrale catholique de Liverpool

Liverpool, 6 juin.

La grande cérémonie préparée depuis des années avec les sacrifices, les efforts, les offrandes et les prières des catholiques du Lancashire, se déroule en grande pompe à Brown-Hill. Soixante mille fidèles sont réunis dans la vaste enceinte, où viennent d'entrer solennellement le cardinal Mac Rory, primat d'Irlande et légat pontifical, une quarantaine d'archevêques et d'évêques et une longue procession de prêtres et de moines.

Crosse en main et mitre en tête, Mgr Downey, archevêque de Liverpool, bénit l'eau qui servira à la fonction sacrée, puis la première pierre de la cathédrale. Il se dirige ensuite solennellement à l'endroit où s'élèvera la chapelle de la Vierge et où une énorme cavité est creusée. La pierre bénie est placée à l'intérieur d'un gros bloc de marbre d'Italie, dont l'évêque bénit les six faces. Puis le bloc est soulevé par une énorme poulie qui l'abaisse dans le granit creusé dans les fondations mêmes de la cathédrale. L'enthousiasme de la foule est à son comble. Longuement, on applaudit le geste rituel de Mgr Downey, qui a enfin posé la première pierre de « sa » cathédrale. N'est-ce pas, en effet, à son infatigable courage que ce formidable projet a un commencement de sa réalisation ? Dès que la première pierre est posée, l'archevêque fait le tour de l'enceinte, bénissant avec un rameau d'olivier les trois points où se trouveront les entrées principales de la future cathédrale. Et, pendant toute cette cérémonie, le chœur chante des hymnes appropriées : « A moins que le Seigneur ne construise le temple, vains seront les efforts de ceux qui essayeront de le construire » (ps. 126) ; et encore : « La maison du Seigneur est solidement fondée sur le roc » (ps. 121). Lorsque l'officiant retourne à l'autel, le *Veni Creator Spiritus*, suivi de prières et de la bénédiction, vient terminer la cérémonie.

Après la bénédiction proprement dite, il y a la grand'messe ; et c'est l'accomplissement de ce mystère suprême du catholicisme qui donne à la cérémonie toute sa valeur et sa véritable signification. Aussi, la célébration de la messe par l'évêque sera le complément essentiel de la cérémonie de la journée. Une quarantaine d'archevêques et d'évêques remplissent les tribunes élevées à leur intention sur les bords du grand escalier de l'autel. Une sorte de dais en verre abrite le cardinal-légat. Tous ces hauts dignitaires ecclésiastiques, ainsi que le peuple massé dans l'enceinte, supportent sans faiblir les rigueurs du soleil. Mais, par une dispense spéciale de l'archevêque de Liverpool, chacun est autorisé à garder son chapeau sur la tête.

C'est dans un profond recueillement que se déroule la cérémonie sacrée. Le propre du lundi de la Pentecôte ajoute d'ailleurs au caractère symbolique de la circonstance, et l'évangile du jour nous rappelle que Dieu a tant aimé le genre humain qu'il lui a offert son Fils unique. Ce n'est pas par une simple coïncidence que la future cathédrale sera dédiée à Jésus-Roi ; cette Royauté du Christ s'est visiblement affirmée pendant le moment solennel de l'élévation. En réponse à l'invitation de la sonnette, tous les fidèles, debout et la tête découverte, ont manifesté par un silence impressionnant leurs sentiments d'adoration pour l'Hostie Sainte. Mais, bientôt, la cérémonie touche à sa fin. *L'ite missa est* est accompagné de la bénédiction du cardinal-légat, qui accorde 200 jours d'indulgence à tous ceux qui étaient présents. Après avoir chanté le cantique du Christ-Roi spécialement composé pour la circonstance, les fidèles quittent l'enceinte pour aller se joindre à l'innombrable foule dans la rue, et faire une ovation au légat pontifical et aux éminents prélats qui sortent processionnellement de Brown-Hill.

Un des épisodes les plus consolants de la cérémonie a été sans doute le magnifique discours du cardinal-légat. Il insista sur la sollicitude du Souverain Pontife pour cette magnifique manifestation de piété de l'Angleterre ; il exprima ses regrets que la maladie eût empêché le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, de venir présider ces émouvantes cérémonies ; il fit ressortir la signification de cette fête qui n'a été rendue possible que par les sacrifices et les prières de tous, et il en tira une magnifique leçon pour le progrès du catholicisme en Angleterre, en exprimant l'espoir que ce pays, qu'on a si justement appelé « la dot de la Sainte Vierge » ne pourra, à la suite d'exemples comme celui du jour, que hâter son retour à la foi de ses pères.

Nous avons eu le privilège et la joie de nous entretenir quelques instants avec Mgr Downey, qui a tenu à adresser un message tout particulier aux lecteurs de la *Liberté*. « Vous pouvez leur dire, me dit l'éminent prélat, combien je suis heureux que ce projet si cher aux centaines de mille catholiques de mon archidiocèse a été béni par le Très-Haut, qui a ainsi permis de lui donner un commencement de réalisation. Vous pouvez leur dire aussi combien tous les archevêques et évêques ont été émus des manifestations de piété et de loyauté pour la religion et pour leurs augustes personnes, de la population de Liverpool. Vous pouvez leur dire également les sentiments de vénération et de respect affectueux que nous avons tous, le clergé comme les fidèles, pour la personne du cardinal Mac Rory, que la bonté du Souverain Pontife a envoyé parmi nous. Et vous pouvez leur dire, enfin, combien nous avons été touchés

par la générosité de tous ceux qui ont participé au fonds de construction de la cathédrale, parmi lesquels nous avons eu la joie de recevoir des dons de France et d'Espagne. Que la bénédiction du Très-Haut les accompagne tous et qu'ils veuillent bien nous aider par leurs prières pour la réalisation de ce temple que nous élevons à la gloire de Dieu en ce siècle où le matérialisme fait penser à quelques-uns que le règne du Tout-Puissant sur notre terre est négligé. Vous avez vu vous-même si la foi de nos fidèles d'Angleterre est sûre et agissante. »

Oh ! oui, nous l'avons vu, non point seulement pendant le jour même de la pose de la première pierre, mais aussi la veille, où, en présence du clergé et de 40.000 enfants arrivés en procession de la ville jusqu'à l'intérieur de l'enceinte, le président du comité, Mgr Dobson, évêque auxiliaire de Liverpool, pose solennellement une grande croix en bois à l'endroit où s'élèvera le maître-autel de la future cathédrale. Nous nous souviendrons toujours de leur jeune enthousiasme, qui se manifestait par leurs cris d'enfants se mêlant aux claquements des petits drapeaux aux couleurs du diocèse, qu'ils agitaient à toute occasion. Et ce fut un délire lorsque Mgr Downey leur expliqua en termes familiers le sens de la cérémonie, lorsqu'il leur dit que la cathédrale, qui n'est qu'une vision pour lui, sera leur cathédrale à eux, qu'ils la verront grandir avec eux. En voyant l'archevêque de Liverpool parler ainsi aux enfants, nous pensions à cet autre archevêque de Liverpool, à Mgr Whiteside, surnommé « l'apôtre de la jeunesse », tant il s'était rendu cher aux petits.

Nous avons enfin remarqué la piété et la fidélité des catholiques du Lancashire, la veille au soir, lorsque le cardinal-légat et Mgr Downey, entourés des membres de l'épiscopat et des organisateurs de la cérémonie, dans l'immense Saint-Georges-Hall, ont béni pendant plus de deux heures l'immense défilé de catholiques du pays. Et que dire des ovations qui accompagnaient les prélats chaque fois qu'ils s'aventuraient dans les rues ! Colles-ci, d'ailleurs, et surtout dans les quartiers pauvres des Scotland-Road et de Coppe-ras-Street, étaient couvertes de guirlandes, de drapeaux, de fleurs et d'images saintes.

Cette même impression a été celle de Mgr l'évêque d'Arras, le seul prélat français qui assistait aux cérémonies. Il y a deux ans, il avait reçu dans son diocèse Mgr Downey, qui était venu bénir l'église restaurée de Givenchy, la ville martyre de la Somme, que la cité de Liverpool avait adoptée. Et, maintenant, le prélat français est venu rendre sa visite à Liverpool, qui lui fit une réception enthousiaste. Que ce fût pendant les cérémonies, pendant le dîner officiel, offert par la ville, ou pendant la réception intime que fit en son honneur le consul général de France à Liverpool, l'évêque d'Arras a été constamment fêté. « Je rapporte un souvenir édifiant et délicieux de mon séjour à Liverpool, nous dit-il. Et d'abord n'est-ce pas une grande chose que d'assister à la naissance d'une cathédrale ? La majesté des cérémonies et la piété des fidèles m'ont profondément impressionné. Cette spontanéité du peuple, car le peuple était le principal élément de ces fêtes, à manifester sa foi et son amour pour ses pasteurs, est vraiment extraordinaire. Je les ai vus interpellés tout simplement leurs prêtres et leurs évêques, qui répondent familièrement à chacun d'eux. Vraiment les catholiques d'Angleterre forment une grande famille ; et c'est ce qui en fait la force. Et que dire de la merveilleuse organisation des cérémonies ? Pas le moindre accroc ! Pas le moindre contre-temps ! Tout cela s'est passé si naturellement qu'on pourrait dire presque que c'était mécaniquement déterminé. Et c'est pourquoi j'ai une aussi grande confiance dans la réalisation rapide de cette magnifique vision de Mgr Downey : la construction de la grande cathédrale du Nord, qui fera rayonner la divinité et la charité du Christ non seulement sur toute la Grande-Bretagne, mais aussi au delà des mers ! »

Et le pieux évêque d'Arras devait avoir encore une surprise bien agréable avant de quitter Liverpool. En effet, un jeune chanoine du diocèse de Birmingham devait lui remettre un magnifique calice appartenant à une commune de la Somme que les soldats allemands avaient pillé et qui fut retrouvé par un soldat anglais. C'est ce dernier qui l'avait remis au jeune prêtre de Birmingham.

Et, enfin, dans sa grande bonté, le cardinal-légat a daigné nous dire quelques mots pour la presse catholique d'outre-Manche. « Nous avons été profondément ému, nous dit Son Eminence, par la beauté et la piété de ces cérémonies, et en particulier par cet édifiant après-midi de Pentecôte, où des milliers d'enfants sont venus acclamer le Christ-Roi, et nous pouvons dire qu'une des grandes consolations de ces inoubliables journées a été de nous rendre compte de la loyauté de tous les fidèles assemblés pour l'auguste personne du Souverain Pontife. » T. G.

### Un beau-fils du roi d'Italie haut fonctionnaire prussien

Cassel, 8 juin.

Le prince Philippe de Hesse, beau-fils du roi d'Italie et ami du président du gouvernement prussien Gœring, a été installé mercredi solennellement comme président de la province de Hesse-Nassau.

Cette province fut autrefois l'apanage de sa famille. Elle a été annexée à la Prusse en 1866.

## AUX PAYS DU LEVANT

La Transjordanie et le sionisme. — Le royaume de Séoudieh. — Une pendaison à la Mecque.

Jérusalem, 30 mai.

Le journal *Near East and India*, organe officiel du ministère des colonies à Londres, parle de « l'incroyable et paradoxale prospérité qui règne actuellement en Palestine par suite de l'appoint des sionistes, qui y affluent avec leurs capitaux et leur génie » ; de la réserve d'un million de livres sterling provenant du surplus des recettes dans les caisses du gouvernement de la Palestine, quoique ce gouvernement vienne d'accorder au paysan une remise des impôts de la dime et autres, s'élevant à plus de 100.000 livres sterling ; des grandes sommes, atteignant plusieurs dizaines de millions de livres sterling, qui sont déposées dans les différentes banques palestiniennes. Il ajoute « qu'il n'est pas étonnant de voir que, en Transjordanie, où la situation financière est si lamentable, les chefs des tribus arabes jettent des regards d'envie et de jalousie sur la Palestine et s'efforcent d'attirer dans leurs pays les sionistes poule aux œufs d'or intarissable ».

Malgré toutes les entraves et les intrigues multipliées des chefs nationaux en vue d'empêcher l'entrée des Juifs en Transjordanie, malgré la mobilisation de toutes leurs forces dans cette intention, ils n'ont pas réussi à empêcher la rencontre des chefs transjordanien avec les chefs juifs, en avril dernier, rencontre dont la portée est des plus significatives.

Ces chefs nationaux ne cessent de répéter que ces œufs ne sont pas d'or et que les poules qui les pondent ne savent que crier, mais les Arabes éclairés de la Transjordanie contestent leurs assertions.

\*\*\*

Lundi dernier, une cérémonie a eu lieu à la Mecque pour la proclamation officielle de l'émir Séoud, fils aîné du sultan Ibn el Séoud, comme prince héritier du « Royaume arabe séoudiste ».

Jusqu'à l'année dernière, Ibn-el-Séoud était roi du Nejd et du Hedjaz. Sa conquête et sa situation consolidées, le souverain wahabite avait proclamé la fusion des deux pays sous le nom de « Royaume arabe séoudiste ».

La reconnaissance officielle de son fils aîné comme héritier est la consécration du nouvel état de choses et la légitimation de l'ordre de succession au trône.

Le Nedjed occupe tout le centre de la péninsule arabique s'étendant sur des espaces immenses, la plupart désolés. Le Hedjaz se développe en bordure de la mer Rouge, ne présentant que quelques oasis au milieu des sables et des pierres. Mais ces oasis s'appellent la Mecque et Médine. Le Hedjaz, c'est le berceau et la terre sainte de l'Islam.

Ces deux expressions géographiques forment aujourd'hui le royaume de Séoudieh.

Ibn el Séoud est le descendant de ces fiers Wahabites, de ces puritains de l'Islam, attachés à la seule lettre du Coran, réformateurs et soldats qui soumièrent, déjà au XVIII<sup>me</sup> siècle, la péninsule arabique et menacèrent un instant le Caire.

Leur berceau est le Nedjed, c'est-à-dire la partie centrale de l'Arabie, montagneuse et cultivée.

A 20 ans, Ibn el Séoud, qui vivait exilé dans une petite principauté au fond du golfe Persique, avec vingt-cinq cavaliers, partit à la conquête du royaume de Nedjed sur lequel avaient jadis régné ses pères et il s'en empara. En 1924, les Anglais, ayant hissé sur le trône de la Mecque un émir qui voulait créer à son profit une Fédération des pays arabes, Ibn el Séoud partit en guerre contre lui, s'empara des villes saintes de l'Islam et ajouta à son titre de sultan du Nedjed celui de roi du Hedjaz. Il devint ainsi le plus puissant des rois arabes et il s'intitula lui-même le « Napoléon du désert ». Chef militaire et politique, il est aussi un chef religieux. Il a réussi à réveiller l'ardeur de ses fidèles, et il a fondé, parmi eux, de véritables colonies de Frères, qui sont, en quelque manière, des guerriers religieux qu'anime une foi mystique.

Ainsi s'est reconstitué, dans la péninsule arabique, un grand empire qui est une théocratie.

\*\*\*

La presse d'Orient est remplie de commentaires et de suppositions au sujet d'une tragique aventure dont a été l'héroïne une dame française, la comtesse d'Andurain.

Bien que les versions que l'on donne de la fatale odyssee du désert ne concordent pas entre elles, il est, toutefois, possible de reconstituer, du moins en partie, les vicissitudes les plus saillantes de ce roman.

L'héroïne de cette histoire vivait depuis six ans à Palmyre, où elle dirigeait l'hôtel « Zénobie ».

Désireuse de se rendre en pèlerinage à la Mecque, la comtesse d'Andurain, divorcée de son premier mari avec lequel, cependant, elle continuait à vivre, décida de se marier avec un Wahabite, en se faisant musulmane.

Le nouveau contrat nuptial était, dans son projet, une simple manœuvre pour obtenir la permission de visiter la Kaaba de la Mecque. Elle avait stipulé que son mariage avec le Bédouin serait de pure forme. Son nouvel époux nominal l'aurait accompagnée dans son voyage et, à son retour en Syrie, il aurait reçu une somme d'argent pour ses services.

La comtesse devait ignorer que les chrétiens qui se convertissent à la religion de Mahomet ne peuvent pas visiter son tombeau avant qu'une

année se soit écoulée depuis leur abjuration.

Impatiente, elle partit avec son prince-consort pour la capitale des Lieux saints du Coran.

Après quelque temps, arrivèrent des dépêches qui donnaient des informations tragiques.

Le Wahabite avait été trouvé mort, empoisonné. La comtesse, soupçonnée du crime, fut soumise à un tribunal, qui la condamna tout de suite à la pendaison. Et la sentence fut bientôt exécutée.

Certains journaux n'hésitent pas à affirmer que le Wahabite avait été tué par ordre du gouvernement de la Mecque en vue d'en faire tomber la responsabilité sur la comtesse et d'avoir, par là, un prétexte légal pour sa condamnation à mort, étant donné qu'elle était considérée comme un espion politique au service de l'« Intelligence Service » (service d'espionnage de l'Angleterre). D<sup>r</sup> M.

## La commission du désarmement

Genève, 9 juin.

La commission générale de la conférence du désarmement a clos hier jeudi le débat sur la publicité et la limitation des dépenses de défense nationale par le vote d'une résolution chargeant le président, M. Henderson, de mener les négociations nécessaires avec les délégations et d'en soumettre les résultats à la commission générale le 3 juillet prochain.

Elle a décidé que la première convention du désarmement contiendrait des dispositions relatives au principe de la publicité des dépenses de défense nationale soumise à un contrôle international. La délégation française, jugeant ces résultats peu satisfaisants, a fait par l'organe de M. Palmade une déclaration dans ce sens.

La commission générale a décidé ensuite de considérer le plan britannique de désarmement comme base de la future convention.

M. Aubert, France, a fait observer que la première lecture avait fait apparaître de graves lacunes. La délégation française compte qu'elles seront comblées à la deuxième lecture.

M. Sato a déclaré que, étant donnée sa situation insulaire, le Japon ne pourrait pas accepter l'interdiction absolue du bombardement aérien si on ne supprimait pas les aéronefs et si on ne réglementait pas l'aéronautique civile. Il a fait le procès de la convention navale de Londres qui, à son avis, a créé une atmosphère de malaise et d'appréhension.

La délégation française, dans une note, vient de préciser son attitude en matière d'armements navals.

La commission s'est ajournée au 3 juillet.

## L'ITALIE A GENÈVE



M. de Michelis,  
délégué italien à la conférence du travail,  
qui préside les délibérations.

## Un Américain qui ne veut rien savoir de l'Europe

Washington, 8 juin.

M. Robinson, sénateur d'Indiana, dans un discours prononcé devant le microphone, a déclaré notamment que l'adhésion des Etats-Unis à un pacte consultatif serait la fin de l'Amérique.

Exprimant les idées essentielles de l'opposition au Congrès, M. Robinson a ajouté : « Pas un soldat ni un marin américain ne doit aller tirer les marrons du feu pour un autre pays. »

L'adoption de la loi de l'embargo sur les armes sous la forme demandée par le gouvernement équivaldrait, dit-il, à accorder au président le droit de déclarer la guerre.

M. Robinson a demandé le rappel de l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, M. Bingham, et de M. Norman Davis, qui, a-t-il prétendu, n'expriment pas l'opinion de la majorité du pays. M. Robinson a fait ensuite allusion à la France, qui ne paye pas ses dettes mais trouve de l'argent pour consentir des prêts à d'autres Etats et pour ses armements.

Il a terminé par une énergique protestation contre la politique des internationalistes, qui, selon lui, occupent maintenant des postes importants.

## L'Allemagne suspend ses paiements aux créanciers étrangers

Berlin, 9 juin.

L'agence Wolff communique :

Les représentants des créanciers étrangers à court terme et à long terme ayant, la semaine dernière, lors de leur réunion avec la Reichsbank, unanimement reconnu qu'une nouvelle baisse des réserves d'or et de devises entraverait l'activité de la Reichsbank en tant qu'institut d'émission et qu'il était, par conséquent, désirable d'augmenter progressivement les réserves de cet institut, la Reichsbank a adressé au gouvernement du Reich une lettre l'informant qu'elle interromprait temporairement et, espère-t-elle, pour peu de temps, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1933, l'attribution de devises pour tous les paiements concernant des engagements contractés antérieurement à la crise de juillet de l'année 1931.

Cette mesure ne s'appliquera pas aux conventions sur les comptes immobilisés (*Stillhalte*).

Pour bien faire comprendre que cette interruption temporaire des transferts est une mesure purement économique — puisque la Reichsbank ne possède pas de devises étrangères en quantité suffisante — et non pas une interruption des paiements par les débiteurs privés, le gouvernement du Reich a promulgué une loi obligeant les débiteurs allemands à continuer leurs versements en marks. Les montants en marks ainsi versés resteront dans une caisse de conversion, spécialement créée à cet effet, jusqu'à ce qu'il y ait de nouveau suffisamment de devises étrangères pour permettre d'effectuer le transfert.

En adoptant cette solution, le gouvernement du Reich montre clairement qu'il ne veut pas porter atteinte à la sécurité des droits de propriété privés et que l'Allemagne a la ferme volonté de remplir les engagements qu'elle a contractés.

D'accord avec la Reichsbank, les créanciers de *Stillhalte* se réuniront déjà le 13 juin de cette année, à Londres, pour une délibération. La Reichsbank a invité également les représentants des créanciers à long terme et la Banque des règlements internationaux à se réunir aussi la semaine prochaine à Londres.

Au cours de ces délibérations, la Reichsbank fera son possible pour contribuer à une solution de la crise des transferts depuis longtemps attendue et qui, finalement, s'est produite. Elle s'inspirera des principes qui furent le résultat unanime des conversations de Berlin avec les représentants des créanciers, à savoir :

1<sup>o</sup> que les réserves d'or et de devises de la Reichsbank doivent être reconstituées pour que la Banque puisse remplir son rôle de banque d'émission ;

2<sup>o</sup> que le commerce ordinaire de l'Allemagne ne souffre pas de restrictions en matière de crédit, sinon la principale source permettant de reconstituer le fonds des devises sera tarie.

Pour cette raison, ajoute le communiqué, il faut accueillir avec beaucoup de scepticisme toutes les nouvelles incontrôlables qui parlent de mesures de représailles à l'étranger, par exemple, de confiscations, de clearing forcés, etc. En effet, la Reichsbank ne commet pas un acte arbitraire, mais elle est contrainte d'agir par des faits dont elle n'est pas responsable et les solutions qui s'imposent ne sauraient être unilatérales.

C'est par le redressement de l'économie internationale qu'on parviendra au but et, dans ce domaine, la Reichsbank, comme le gouvernement du Reich, sont résolus à collaborer de leur mieux.

Dans la lettre adressée par la Reichsbank au chancelier du Reich, il est dit que, le 31 mai, la Reichsbank ne possédait plus qu'environ 280 millions de marks d'or lui appartenant en propre et de devises-ors.

La suspension du service des intérêts et des amortissements affecte 15 à 16 milliards de marks de crédits étrangers.

## La France et la Petite-Entente

Paris, 8 juin.

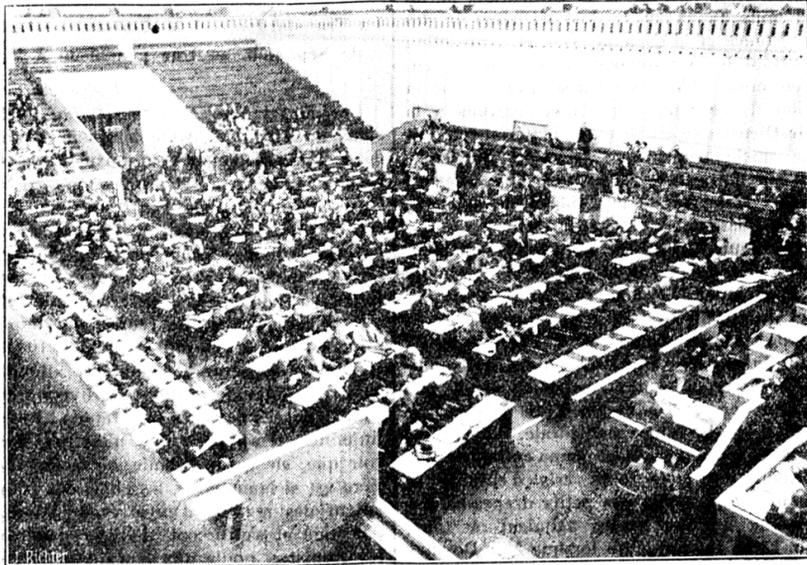
M. Paul-Boncour a adressé à chacun des Etats de la Petite-Entente une lettre dans laquelle le gouvernement français confirme par écrit les assurances et garanties relatives au pacte à quatre que le ministre des affaires étrangères avait déjà données oralement à Genève, aux représentants de la Yougoslavie, de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie.

La lettre insiste sur le fait que le pacte n'affectera en rien la politique que la France et ses alliés poursuivent sur la base du traité qui les unit. Elle démontre que, par l'article 19 du nouveau pacte et son évocation de l'article 2 du statut de Genève, il ne peut s'agir d'introduire aucune question de révision en dehors des règles fixées par cet article. D'autre part, dans l'éventualité d'une procédure de révision, le gouvernement français continuera à exiger que les membres présents, y compris les parties, soient unanimes pour que l'assemblée de Genève puisse émettre un vote.

Paris, 9 juin.

En corrélation avec la lettre qu'il a adressée hier jeudi aux Etats de la Petite-Entente, le gouvernement français fera demain, probablement sous la forme d'une autre lettre, conçue en des termes analogues, mais tenant compte de la position prise par le gouvernement de Varsovie, une communication à la Pologne. Ce document sera rendu public.

## La conférence internationale du travail



LA SÉANCE D'OUVERTURE DE LA SESSION

### Une conférence de M. Cottier au radio de Vienne

Vienne, 8 juin.

M. Cottier, secrétaire général des Chemins de fer fédéraux, a fait au microphone de Vienne une conférence sur la collaboration et la répartition du travail entre le rail et l'automobile. Il s'est déclaré partisan d'une réconciliation pour le transport des marchandises, telle qu'elle porte ses fruits en Suisse, grâce à des négociations poursuivies durant longtemps entre l'administration des chemins de fer et les automobilistes intéressés.

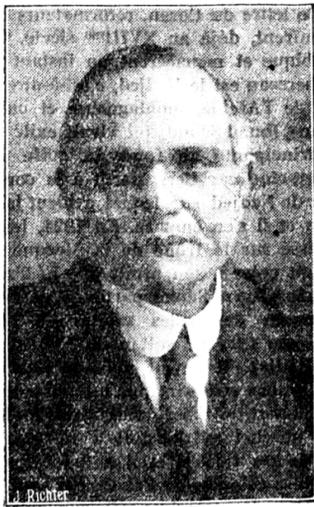
### Une restauration monarchique en Autriche ?

Bruxelles, 9 juin.

Le *Soir* a interrogé des personnes de l'entourage de l'ex-impératrice Zita, au sujet des révélations du *Daily Herald*, qui a annoncé qu'une tentative de restauration de la monarchie avait été décidée pour la fin de la semaine. Les personnes interrogées ont déclaré que cette nouvelle est fantaisiste.

L'ex-impératrice Zita, l'archiduc Othon et deux de ses sœurs sont actuellement au littoral belge, où ils résident depuis Pâques. Toutefois, il n'y a pas lieu de cacher que le désir de mettre fin à l'exil est au nombre des préoccupations de l'ancienne famille impériale.

## LES HINDOUS EN VEDETTE



M. Atul Chatterjee, délégué de l'Inde au Bureau international du travail.

## NOUVELLES DIVERSES

Plusieurs députés ont déposé à la Chambre française une proposition de loi tendant à accorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité attribué aux hommes et à leur permettre d'exercer ces droits dès les élections municipales de 1935.

— Le gouvernement des Etats-Unis a désigné M. Michael-Francis de Milwaukee, propriétaire de grands abattoirs, pour occuper le poste d'ambassadeur en Pologne, et le colonel Arthur O'Brien, en qualité d'ambassadeur en Allemagne.

— Contrairement à une nouvelle d'Amsterdam disant que le siège du parti socialiste allemand avait été transféré à Prague, M. Løbe, député, déclare au nom des membres du comité du parti restés à Berlin qu'il n'a nullement connaissance de ce transfert.

— L'union des filatures de coton du Japon a décidé de boycotter le coton brut indien comme mesure de représailles pour la majoration de 7 1/2 % du droit sur le tissu de coton japonais importé aux Indes britanniques.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Une reine de beauté succombe à une péritonite

M<sup>lle</sup> Liette Teppaz, qui avait été désignée pour représenter la France au concours international de beauté de l'exposition de Chicago, est morte à l'hôpital, dans la grande cité américaine.

Cette jeune fille de Savoie était déjà souffrante en France, où elle n'avait pu assister à toutes les fêtes organisées en l'honneur des cinquante et une candidates choisies pour ce tournoi.

Entrée mardi dernier à l'hôpital, elle a succombé à une péritonite aiguë, consécutive à une entérite chronique, après avoir été administrée par le R. Père Joseph Morrisson, en présence de M. René Weiller, consul de France, et de M<sup>me</sup> Weiller.

#### Incendie dans une fabrique

Hier jeudi, à Sommerfeld (Bohême), un incendie s'est déclaré dans une fabrique de drap. La cause n'a pas encore été établie. L'édifice principal, de quatre étages, a été complètement anéanti, ainsi que les machines.

#### L'explosion de la poudrière japonaise

Au cours de l'explosion du dépôt de poudre du régiment d'aviateurs de Hama-Matsu, près de Chizucka, 18 personnes ont été blessées, dont un officier ; 25 hommes sont manquants, dont 23 ouvriers. Il s'agit d'une inflammation spontanée des poudres.

On signale que le nombre total des morts est de trente.

#### Des bateaux qui chavirent

Hier jeudi, deux bateaux chargés de fruits, qui se rendaient à Calcutta (Indes), ont chaviré au cours d'une violente tempête ; 11 hommes des équipages ont disparu.

#### Un voleur tué

A Dresde, un individu offrait des diamants à vendre en pleine rue, de nuit. Un agent intervenant, l'individu, qui n'était autre que le célèbre grimpeur de façade Willi Kassener, de Berlin, a été tué d'une balle à la tête.

#### Bataille de bohémiens

Deux groupes de bohémiens résidant à Hader (Hongrie) se sont attaqués le lundi de Pentecôte à coups de couteaux et de fourches ; 18 personnes étaient déjà blessées grièvement quand la police a pu intervenir.

### SUISSE

#### Une démente saute dans un torrent

On nous écrit :  
Dimanche soir, l'autorité municipale de Glis, près de Brigue, était avisée que la nommée Pauline Schinner, habitant le hameau de Gausen, avait disparu pour la seconde fois et qu'elle n'avait pas regagné son logis depuis l'avant-veille. Le président de la commune fit immédiatement organiser des battues dans les environs et, mercredi après midi, on découvrait la pauvre femme, atteinte d'aliénation mentale et qui avait déjà été internée dans une maison de de santé, au bas d'un ravin, au-dessus du torrent du Mundbach. Les recherches avaient été poussées de ce côté parce qu'une fois déjà, il y a peu de temps, on avait trouvé Pauline Schinner dans cet endroit, d'où il avait fallu la remonter à l'aide de cordes.

Cette fois-ci, lorsque la démente vit les hommes s'approcher, elle voulut fuir en aval, mais elle perdit pied et roula au fond du ravin où bondit la Mundbach enflée par la fonte des neiges. Tous les efforts de l'équipe pour retrouver le corps de l'infortunée sont restés vains ; il aura sans aucun doute été emporté au Rhône ou sera resté accroché à quelque roche ou arbre déraciné. La malheureuse était célibataire et âgée de 47 ans.

### Qui a mis le feu ?

On nous écrit :

Un beau bâtiment situé sur la route de Morgins, à quelque distance de cette station, a brûlé dans la matinée de mercredi, sans qu'on sache comment le feu a pris. Propriété de M. Joseph Donnet, qui se trouvait au marché de Monthey, il n'était pas habité en ce moment de l'année. L'immeuble, valant au moins 20,000 francs, a été entièrement consumé, avec son fourrage et son mobilier. Par bonheur, l'écurie était également vide, sans cela le bétail eût été brûlé vif, personne n'habitait dans les environs immédiats et le feu n'ayant été aperçu que trop tard.

On se perd en conjectures sur les causes de ce sinistre. Malveillance ? Imprudence d'un passant ? On ne sait. La Sûreté a ouvert une enquête.

### Une femme assassinée

Mercredi matin, un drame sanglant s'est déroulé à Mache, non loin de Bienne. Jean Bauder, âgé de quarante ans, vivant chez ses parents, profitant de l'absence de M<sup>me</sup> Kuffer, femme d'un garde-voie, s'enferma dans la baraque du garde-voie et attendit le retour de la femme. Quand elle revint, une violente dispute s'engagea. Bauder sortit un revolver et tira trois balles sur la femme, qui s'affaissa. Le meurtrier prit la fuite.

Quand les enfants Kuffer rentrèrent à domicile, ils trouvèrent leur mère gisant à terre sans connaissance. Ils appelèrent immédiatement un médecin, qui ordonna son transfert immédiat à l'hôpital de Bienne. M<sup>me</sup> Kuffer a été atteinte d'une balle dans la région des poumons, alors que deux autres sont restées dans la tête.

La police s'est mise immédiatement à la poursuite du meurtrier, qui avait fui dans une forêt ; elle réussit à l'arrêter rapidement. Il n'a pas opposé de résistance.

Bauder a déjà subi une condamnation pour tentative d'assassinat d'une femme. Il n'y a pas longtemps qu'il avait fini de purger cette peine.

### Noyés

Hier jeudi, un grave accident s'est produit aux bords de la Birse, en aval de la gare de Duggingen (Soleure). La jeune Johanne Luthy, âgée de douze ans, voulut retirer d'une situation difficile la petite Erica Lehmann, âgée de cinq ans. Le courant, assez fort, entraîna les deux fillettes qui ne furent retrouvées qu'à l'état de cadavres.

### Incendie

Mercredi soir, à Zurich, un incendie a éclaté dans une mansarde et a complètement détruit les combles de l'immeuble. Les dégâts sont évalués à 30,000 francs. C'est une domestique qui aurait provoqué le sinistre en mettant des cendres chaudes dans une corbeille.

### Une chute à Dübendorf

Le lieutenant Albert Münch, né en 1911, étudiant ingénieur, de Feldheim (Winterthur), voulait s'envoler, hier jeudi, à 13 h. 30, pour un vol d'essai avec un appareil d'observation *Potez*. Peu après avoir décollé, alors que l'aéroplane n'était qu'à une hauteur de 10 à 15 m., il s'est complètement retourné et a été précipité sur le sol, où il s'est écrasé. On ignore la cause de la chute ; une enquête qui est en cours l'établira.

Le lieutenant Münch, dont les blessures ne mettent pas la vie en danger, a été conduit à l'hôpital cantonal de Zurich.

## AVIATION

### Le record de distance en ligne droite

Les aviateurs français Codos et Rossi, poursuivant la mise au point de leur monoplane de grand raid *Joseph-Le-Brix*, ont effectué, mardi matin, un long vol d'essai de radio, en liaison avec les stations d'Abbeville et de Valenciennes.

Les deux aviateurs tenteront très prochainement de battre le record du monde de distance en ligne droite sur le parcours de France (Midi) en Amérique du sud.

### Un planeur allemand atterrit en France

Hier jeudi, un planeur allemand a atterri à Vomécourt, dans les Vosges. Il était parti de Darmstadt vers 11 heures. Son pilote avait l'intention de battre le record du monde de distance, qui est de 280 km. En atterrissant à Vomécourt, il a parcouru seulement 245 km.

Le pilote qui fait partie du club civil de Darmstadt a déclaré s'être trompé d'orientation et il pensait être en Suisse.

### Un échec des aviateurs Mollison

A Londres, au moment du départ du couple-aviateur Mollison-Johnson, hier matin jeudi, pour leur vol transatlantique, l'appareil s'est renversé peu après avoir décollé. Le train d'atterrissage a été démolé. Les deux aviateurs sont indemnes. Ils ont renvoyé leur départ à la prochaine pleine lune.

Pour les jours de jeûne  
LES PÂTES AUX ŒUFS FRAIS  
**WENGER**

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Burquier à Rome

Mgr Burquier, évêque titulaire de Bethléem, Abbé de Saint-Maurice, est rentré, mercredi soir, d'un voyage qu'il a fait à Rome.

Il avait été reçu, samedi dernier, en une longue audience par le Souverain Pontife.

Les cinq évêques asiatiques sont arrivés à Rome pour leur sacre à Saint-Pierre, le 11 juin

Les cinq évêques d'Asie que le Pape doit sacrer à Saint-Pierre, dimanche, 11 juin, sont arrivés à Rome. Mgr Attipetty, l'évêque indien, s'y trouvait depuis une quinzaine de jours; Mgr Ts'œi, l'évêque annamite, est arrivé de Paris; et les trois évêques chinois, Mgr Ly, Mgr Ts'œi et Mgr Fan, ont débarqué à Brindisi le 4, accompagnés d'un groupe de pèlerins chinois qui se rendaient à Rome pour l'Année sainte.

Le sacre des cinq évêques indigènes couronnera la série des cérémonies solennelles auxquelles le Souverain Pontife a pris part depuis deux mois. Il revêtira un grand caractère de catholicité, puisque le Saint-Père a voulu honorer ce jour-là à la fois trois grandes nations de l'Asie et les nations d'Europe dont les missionnaires ont porté l'évangile en Orient.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Club alpin suisse, section Moléson. — Réunion des participants à la course aux Marchzähne, demain, samedi, 10 juin, à 12 h., au restaurant du Gothard.

F.-C. Fribourg. — Ce soir, à 8 h. 1/2, assemblée générale annuelle au local de la Croix-Blanche. Tous les membres sont instamment priés d'y assister

Les abonnés qui ont déjà payé leur abonnement pour l'année ne doivent pas tenir compte du chèque qui a été mis dans le journal de mercredi, 7 juin.

L'ADMINISTRATION.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



Table with 12 columns for hours of the day and 2 rows for temperature readings.

Advertisement for Thomy mustard: 'Ni âpre, ni fade, la moutarde Thomy a la saveur heureusement dosée que vous aimez. Goûtez-la, elle vous plaira.'

Amateurs de Sports

Après un exercice au grand air, pour stimuler l'organisme et provoquer une réaction bien-faisante, une friction est salutaire. Celle-ci est rendue plus efficace encore par l'absorption d'une infusion sucrée chaude additionnée de quelques gouttes d'alcool de menthe Rieqlès. Le Rieqlès est la menthe forte qui reconforte.

VIENT DE PARAÎTRE

Jeanne Frœhlich PETITE ANNETTE Prix : Fr. 1.—

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG 130, Place Saint-Nicolas, et Av. de Pérolles, 38

Nouvelles de la dernière heure

Le pacte des quatre puissances

Londres, 9 juin.

(Havas.) — On publie à Londres le Livre blanc anglais relatif au pacte à quatre. Le texte du pacte est précédé de la lettre adressée lundi par sir John Simon à l'ambassadeur d'Angleterre, à Rome. Dans cette lettre, le ministre des affaires étrangères souligne que le texte définitif du pacte ne « doit en aucune façon être considéré comme destiné à remplacer le pacte de la Société des nations ou à prendre la contrepartie de ses dispositions, mais bien à fonctionner dans le cadre de l'organisme de Genève, en vue d'en faciliter le fonctionnement ». Le but du pacte, sir John Simon le définit ainsi : « Assurer que, pendant de nombreuses années, la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre sont d'accord en Europe pour poursuivre la même politique de paix. Mais ce pacte ne doit pas comporter une extension quelconque des engagements du Royaume-Uni dans les affaires européennes. »

La Roumanie satisfaite du pacte des quatre puissances

Bucarest, 9 juin.

(Havas.) — Dans sa réponse à la note de M. Paul-Boncour, relative au pacte à quatre, le gouvernement roumain remercie le gouvernement français de sa communication conforme aux traditions et à la politique commune des deux pays. Le gouvernement roumain se déclare entièrement d'accord sur les précisions contenues dans la note française au sujet de l'article 2 du pacte à quatre et de l'application éventuelle de l'art. 19. La note conclut en donnant l'assurance que les deux gouvernements sont en parfaite harmonie et en parfaite communauté d'idées et d'intentions.

La Pologne reste défiante

Varsovie, 9 juin.

Interrogé par l'agence polonaise, M. Beck, ministre polonais des affaires étrangères, a déclaré :

« En ce qui concerne l'attitude du gouvernement polonais à l'égard du pacte à quatre, récemment paraphé par les quatre grandes puissances, le texte rendu public contient des stipulations assez vagues différant considérablement du projet primitif. D'autre part, l'histoire des négociations au sujet du pacte, ainsi que certains fragments du texte actuel, exigent certaines précisions. Avant tout, il faut expliquer qu'aucune décision prise sur la base du pacte concernant directement ou indirectement les affaires de l'Etat polonais n'aura pour le gouvernement polonais un caractère obligatoire. »

« Le gouvernement polonais n'a pris aucun engagement au sujet de n'importe quelle collaboration avec le club des quatre puissances comme organisation internationale. L'attitude du gouvernement polonais a été en temps voulu clairement formulée. Pratiquement, l'entrée en vigueur du pacte des quatre puissances ouvrira une crise dans le domaine de la Société des nations. Au moment opportun, le gouvernement polonais fera connaître son attitude à ce sujet. On doit cependant constater, dès aujourd'hui, que les décisions et stipulations du Conseil des quatre puissances et de ses organes ne pourront avoir une force obligatoire que si la lettre et l'esprit du pacte de la Société des nations sont strictement respectés. »

« En cas de n'importe quelle anomalie dans le fonctionnement du Conseil de la Société des nations, le gouvernement polonais serait forcé de se réserver une liberté d'action absolue. »

L'échéance du 15 juin

Washington, 9 juin.

(Havas.) — Sir Ronald Lindsay, ambassadeur d'Angleterre, a eu avec M. Roosevelt un entretien de 50 minutes consacré à l'échéance du 15 juin pour le paiement des dettes de guerre. Les milieux politiques bien informés croient savoir que l'Angleterre aurait l'intention de payer le 15 juin le montant en capital de l'échéance, soit environ 48 millions de dollars, le montant étant payé en argent métal. Par contre, l'Angleterre usant des dispositions de l'accord Baldwin-Mellon ne payerait pas les intérêts échus, qui se montent à environ 27 millions de dollars.

On croit également que l'Italie se conformerait à l'exemple donné par l'Angleterre et payerait le principal et non les intérêts.

La Chambre française aujourd'hui reprend le grand débat de politique extérieure

Paris, 9 juin.

La Chambre reprend aujourd'hui ses travaux, qu'elle avait interrompus, à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le budget de 1933 une fois voté.

Après avoir consacré ce matin une séance à fixer la date de discussion de diverses interpellations, elle reprendra, cet après-midi, le débat institué à propos de celles qui avaient trait à la politique extérieure.

Le président du Conseil aura l'occasion, soit par un discours, soit par une déclaration, d'expliquer la politique du gouvernement sur les graves questions à l'ordre du jour, notamment sur le pacte à quatre et sur la conférence économique mondiale. C'est alors que s'engagera sur les ordres du jour un débat qui, vu le nombre des orateurs qui se sont fait inscrire pour

y prendre part, ne pourra sans doute s'achever qu'assez tard, à la fin de la journée.

Ajoutons que la conférence des présidents se réunira avant la séance pour arrêter le plan de travail à soumettre à l'Assemblée pour la semaine prochaine. D'ores et déjà la Chambre a décidé, on le sait, de commencer mardi matin l'examen des textes revenus du Sénat et tendant à modifier la législation sur la propriété commerciale.

Chez les socialistes français

Paris, 9 juin.

La polémique engagée au sein du parti socialiste entre participationnistes et antiparticipationnistes fait l'objet de nombreux commentaires. Les uns croient à une scission prochaine, les autres refusent d'y croire. Hier, une réunion des élus du parti appartenant à la fraction « renaudienne » a eu lieu. Les sénateurs socialistes avaient été convoqués.

Les minoritaires du groupe parlementaire, mais majoritaires du parti, attendent le 14 juillet, date à laquelle un nouveau congrès se tiendra à Paris.

L'attentat contre M. Vénizélos

Athènes, 9 juin.

Deux des fonctionnaires de la police contre lesquels un mandat d'arrêt a été lancé pour complicité dans l'agression contre M. Vénizélos ont été arrêtés. Le mandat lancé contre le directeur de la sûreté n'a pas pu encore être exécuté. D'autres arrestations seraient imminentes.

Le pèlerinage de la presse catholique internationale à Rome

Rome, 9 juin.

Le Pape a reçu, hier jeudi, le pèlerinage de la presse catholique internationale.

Le comte Dalla Torre, directeur de l'Osservatore romano, a lu une adresse d'hommages, à laquelle le Pape a répondu en rappelant aux journalistes qu'ils étaient appelés parfois les porte-voix de l'opinion publique, parfois les créateurs de cette même opinion. Il s'ensuit que la responsabilité des journalistes catholiques n'en est que plus grave et plus importante. Le Pape est sûr que ces journalistes exerceront toujours bien leur tâche, qui implique une haute responsabilité.

Enfin, le Pape se réjouit d'apprendre qu'un Congrès international de la presse catholique se tiendra dans la Cité du Vatican en 1935, à l'occasion du 75<sup>me</sup> anniversaire de l'Osservatore romano.

L'antisémitisme dans la Sarre

Paris, 9 juin.

On mande de Nancy au *Matin* : Le boycottage des magasins israélites a commencé dans le territoire de la Sarre. Les propagandistes hitlériens, pour la plupart des jeunes gens en uniforme, distribuent aux passants des tracts exigeant de tout bon Sarrois de ne rien acheter chez des commerçants juifs.

D'autre part, l'organe nationaliste-social *Sarrebrückenzeitung*, qui est aux trois quarts aux mains de Hitler, a informé les libraires israélites que ce journal ne sera plus mis en vente chez eux.

La commission du gouvernement n'a encore pris aucune décision pour enrayer ces mesures. Les propriétaires visés ont l'intention de ne plus donner désormais leur publicité qu'aux journaux indépendants de la Sarre.

L'élection de l'évêque de l'Eglise protestante d'Allemagne

Berlin, 9 juin.

Le comité de l'Alliance évangélique publie les résultats de la consultation des Eglises protestantes d'Allemagne au sujet de l'élection de l'évêque du Reich, M. Bodelschwingh.

Les délégués des Eglises ont le droit d'émettre un nombre de suffrages réglé d'avance selon l'importance numérique de l'Eglise qu'ils représentent. Ils pouvaient émettre 91 suffrages.

La proposition d'élire comme évêque le pasteur Müller, homme de confiance du chancelier Hitler pour les affaires ecclésiastiques, n'a recueilli que 31 voix.

Les 31 voix en faveur du pasteur Müller émanaient de onze Eglises; la majorité adverse, de treize Eglises.

La candidature Bodelschwingh a recueilli, dans un vote éventuel, 52 suffrages (onze Eglises) contre 28 (émanant huit Eglises).

Enfin, dans un vote définitif, elle a rallié 83 voix contre 8, émanant de trois Eglises.

Au vu de ce vote, les trois mandataires de l'Alliance évangélique, de l'Eglise luthérienne et des Eglises réformées, réunis à Loccum ont désigné M. Bodelschwingh comme évêque de l'Allemagne protestante.

Berlin, 9 juin.

Le Dr Kapler, qui était depuis 1925 président du comité de l'Alliance évangélique allemande, a donné sa démission, estimant que la nomination du nouvel évêque du Reich a établi les bases de la nouvelle administration religieuse.

Les pleins pouvoirs en Wurtemberg

Stuttgart, 9 juin.

(Wolff.) — La Diète du Wurtemberg a voté à la majorité nécessaire des deux tiers la loi accordant pleins pouvoirs au gouvernement pour combattre la crise dont souffre le pays. Les socialistes se sont abstenus.

Le professeur français Eydoux est gracié

Rome, 9 juin.

Une mesure de clémence vient d'être prise en faveur du professeur Eydoux, condamné à deux ans de prison le 4 février dernier, sous l'inculpation d'espionnage. Le décret vient d'être signé par le roi.

Par une mesure exceptionnelle, le professeur Eydoux, qui devait être expulsé immédiatement, a été autorisé à se reposer quelque temps en Italie sous le régime de la liberté surveillée.

C'est, on s'en souvient, au milieu du mois de janvier dernier, que la nouvelle devint publique en France, qu'un directeur des études de l'Ecole polytechnique, M. Eydoux, était incarcéré en Italie, sous l'inculpation d'espionnage. En fait, l'arrestation remontait au 4 septembre.

Etant allé passer ses vacances avec sa secrétaire, Mlle Georgette Bonnefond, en Italie, dans la vallée du Haut-Adige, et à proximité de la frontière italo-yougoslave, M. Eydoux en avait profité — il le reconnut lui-même lors de son procès — pour recueillir différents renseignements techniques sur les voies de communication et les ponts de la région. Comme, sur lui, on trouva également des cachets d'aspirine et de café-aspirine, qui peuvent servir à fabriquer de l'écriture sympathique, comme, d'autre part, le chauffeur de la voiture qu'il avait louée avait été chargé par la police italienne de surveiller ses allées et venues, c'en fut assez pour qu'il fût convaincu d'espionnage.

Le 4 février dernier, M. Eydoux et sa secrétaire comparurent devant le tribunal spécial pour la défense de l'Etat, Mlle Bonnefond fut condamnée à trois ans et quatre mois de prison. Compte tenu de l'incarcération préventive et de l'amnistie qui diminuait sa peine de trois années, elle fut remise en liberté sur-le-champ. Condamné à cinq ans de prison, M. Eydoux, qui bénéficierait, lui aussi, de l'amnistie, devait demeurer plus d'une année encore dans les geôles italiennes quand, hier, une mesure de clémence a été prise en sa faveur.

Professeurs et élèves mexicains contre la police

Mexico, 9 juin.

(Havas.) — Une querelle surgie entre les professeurs et les élèves d'une école du Yucatan, d'une part, et le chef de la police locale, d'autre part, au sujet de la propriété d'une pièce de terre située près de l'école, a eu des conséquences tragiques. La dispute prit de telles proportions que les adversaires eurent bientôt recours aux armes et, après une heure de fusillade, quatre des combattants gisaient morts sur le sol, tandis qu'un cinquième était grièvement atteint. En outre, cinq étudiants sont portés manquants. Des troupes ont été envoyées sur les lieux.

Evasion de détenus

Valence (Espagne), 9 juin.

(Havas.) — Douze détenus se sont évadés de la prison de Valence par une galerie qu'ils avaient creusée sous les murs de la prison. On croit qu'ils ont été aidés par des complices du dehors.

L'aviateur du tour du monde

Moscou, 9 juin.

(Havas.) — L'aviateur américain Mattern a quitté Beloïo (Sibérie) ce matin, à 4 h. 10, heure de Moscou, à destination de Krasnoïarsk.

Chambres fédérales

Berne, 9 juin.

Le Conseil national a entendu ce matin MM. Tschumi (Berne) et Gottret (Genève) faire rapport sur les limitations d'exportation. La commission a fait suivre son rapport d'une déclaration au sujet des accords à court terme que le Conseil fédéral est autorisé à conclure pour sauvegarder les intérêts suisses à l'égard des Etats qui restreignent la liberté des paiements.

La question s'est posée de savoir si le Conseil fédéral peut prendre les mesures de protection nécessaires envers les Etats qui restreignent la liberté des paiements, mais refusent de tenir compte des intérêts suisses par la conclusion d'accords à court terme.

Les commissions sont d'avis que cette question peut être tranchée par l'affirmative et que l'article 4 de l'arrêté fédéral autorise le Conseil fédéral à défendre les intérêts suisses, en restreignant le trafic des paiements. Les commissions proposent aux Chambres d'approuver cette interprétation.

M. Schulthess, chef de l'économie publique, fait suivre cette déclaration de quelques explications. Il ne s'agit pas seulement de sauver les intérêts des capitalistes, mais ceux du peuple tout entier. Si nous n'arrivons pas à récupérer les fonds excessifs placés en Allemagne, tout le monde s'en ressentira en Suisse.

Il s'agit de donner au Conseil fédéral une arme pour les négociations. L'Allemagne a toujours déclaré qu'elle ferait face à ses engagements, aussi longtemps que nous maintiendrions nos importations. Le problème sera traité à Londres, où il sera bon que notre délégation arrive armée.

# FRIBOURG

## Pèlerinage à Rome

De la *Semaine catholique*, partie officielle :

Nous rappelons à nos diocésains le pèlerinage qui aura lieu du 13 au 23 septembre, à l'occasion de l'Année sainte. Itinéraire : Turin-Rome-Florence-Milan. Arrêts : un jour à Turin (visite de la ville et des œuvres du bienheureux Bosco et du bienheureux Cottolengo), six jours à Rome (présentation au Souverain Pontife, visite des basiliques, des catacombes, de la ville ; excursion à Tivoli, Frascati, Castelgandolfo, etc.), un jour à Florence, une demi-journée à Milan. Pour éviter les fatigues inutiles, le programme a été organisé de manière que les pèlerins coucheront à Turin : ils auront ainsi une nuit de moins à passer en train. Prix : 250 fr. suisses en II<sup>me</sup> classe et 175 en III<sup>me</sup> (train, pension, courses en autocars, assurance, passeport collectif compris). Les jeunes gens bénéficieront de fortes réductions.

Vu l'affluence des étrangers à Rome et les difficultés de l'organisation, les pèlerins sont priés de s'inscrire le plus tôt possible au Secrétariat diocésain de l'Action catholique, 188, rue de l'Ancienne Préfecture, Fribourg.

## Le théâtre à la campagne

On nous écrit :

Les représentations théâtrales données à Treyvaux les deux dimanches derniers, par les jeunes filles du groupe paroissial « L'Aurore », ont eu le plein succès qu'elles méritaient. Une foule nombreuse a apporté aux actrices le témoignage de sa sympathie et leur a prodigué de vifs applaudissements.

Les deux pièces choisies ont eu toute l'ampleur et tout le relief désirables. Le drame de René Gaël, *Plus fort que la haine*, qui est une grande et belle leçon de pardon chrétien, a été joué avec beaucoup d'émotion par des actrices convaincues, qui ont su traduire les sentiments des personnages avec justesse et puissance. Certaines scènes étaient parfaites.

Quant à l'opérette, elle a mis les auditeurs en bonne humeur.

Pendant les entr'actes, la fanfare paroissiale, dirigée alternativement par M. Pasquier, instituteur, et M. Gilbert Kolly, s'est fait entendre dans son répertoire très varié. Le piano d'accompagnement de l'opérette était tenu par M. Huguenot, qui était également l'auteur des décors.

Dimanche prochain, la « Poya » prêtera son gracieux concours.

Pour permettre à tous d'assister à ces spectacles, le groupe paroissial des jeunes filles jouera encore dimanche, 11 juin, à 8 heures du soir (voir aux annonces).

## Recrutement militaire

Résultat du recrutement du 8 juin, à Romont :

Se sont présentés : 68 hommes, dont 4 ajournés. Apres au service : 38. Renvoyés pour un an : 3. Services complémentaires : 24. Exemption absolue : 3.

Moyenne de l'aptitude : 59,4 % pour les recrues, 55,8 % au total.

## Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Demain samedi, à 8 heures, examens de la classe préparatoire de langue française, à l'Ecole de bienfaisance (Sœur Cosandey).

## Assemblée de l'Union des sociétés philatéliques suisses à Fribourg

L'Union timbrologique fribourgeoise aura l'honneur, les 17 et 18 juin, de recevoir les délégués de l'Union des sociétés philatéliques suisses. Elle fêtera, à la même occasion, le quarantième anniversaire de sa fondation.

Voici le programme de la réunion :

*Samedi, 17 juin.*

11 h. 15 : Concert d'orgues à la cathédrale.  
12 h. : Dîner au Restaurant de la Paix, 1<sup>er</sup> étage.

2 h. : Assemblée des délégués dans la salle du Grand Conseil.

2 h. 15 : Pour les non-délégués : visite de la ville, des musées et des églises (trois parcours différents).

7 h. 1/2 : Dîner officiel à l'Hôtel Terminus et soirée familiale.

*Dimanche, 18 juin, course en Gruyère.*

9 h. : Départ des autocars, place de la gare.

10 h. : Arrêt à Montsalvens, visite du lac et des travaux d'art.

12 h. 15 : Dîner dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, à Broc.

3 h. 1/2 : Départ pour Gruyères, visite de la ville et collation dans les jardins de la Fleur-de-Lys.

5 h. : Rentrée à Fribourg.

## Les Fratellini à Fribourg

On nous écrit :

C'est avec plaisir que notre public apprendra que les célèbres clowns « Les trois Fratellini » du Cirque d'hiver de Paris donneront deux représentations lundi et mardi, au théâtre Livio.

Les Fratellini ne sont pas avant tout des acrobates. Ce sont, comme notre Grock, des artistes expressifs dont l'art est de traduire sur le plan humoristique les conflits les plus divers de la vie. Ils promettent quarante-cinq minutes de rire.

Ils offriront une série de huit numéros d'un excellent spectacle de music-hall : danseurs et équilibristes, et un numéro exceptionnel : les quatre Kraddok's, les matelots joyeux, qui remportent chaque soir un succès complet de rire.

Ce spectacle a fait partout en Suisse des salles comblées. Il est prudent de retenir ses places en location au magasin de musique von der Weid.

## Foire de Bulle

La foire de juin, hier jeudi, bien que favorisée par un temps superbe, n'a pas été très importante.

On y avait amené quarante-cinq bovins, qui se sont vendus de 400 à 700 fr. Les prix ont eu de la peine à se maintenir ; il a été fait une trentaine d'expéditions en gare. Sur le marché aux veaux, on comptait soixante-quatre sujets, dont les prix ont également fléchi, variant de 1 fr. 30 à 1 fr. 45 le kg.

Les porcelets étaient au nombre de deux cent quarante-neuf et se sont assez bien vendus ; les jeunes de six semaines trouvaient amateurs au prix de 60 à 90 fr. la paire ; les plus âgés étaient également recherchés ; mais les porcs gras, rares d'ailleurs, étaient d'un écoulement difficile.

Il y avait sept moutons et neuf chèvres, estimés les premiers de 40 à 60 fr. pièce et les seconds de 45 à 50 fr. l'une.

Les œufs se sont vendus 1 fr. la douzaine.

Les paysans, après avoir fait leurs achats, en vue des fenaisons qui ont déjà commencé dans plusieurs endroits de la Gruyère, sont rapidement rentrés dans leurs foyers.

## Au collège Saint-Michel

Avant-hier, mercredi, le collège Saint-Michel a tenu une brillante séance littéraire que S. Exc. Mgr Besson a honorée de sa présence. Le lyrisme dans la littérature française : tel a été le thème traité copieusement par des élèves du lycée, de la classe de rhétorique et de la classe d'humanités. Ils ont tour à tour, en des travaux très fouillés, étudié le lyrisme de François Villon (XV<sup>me</sup> siècle), le lyrisme dans la tragédie de Corneille, le lyrisme oratoire et poétique de Bossuet, le thème de la nature dans les premières œuvres de Lamartine.

Ces différents travaux ont été entremêlés d'excellentes productions de l'orchestre du Collège qui a joué des œuvres musicales de Gluck, de Fœrster et de Schubert.

Par cette séance littéraire, notre Collège a prouvé encore une fois sa fidélité aux bonnes études classiques, qu'il importe de garder plus que jamais à notre époque utilitaire et matérialiste. Les humanités nous vaudront des hommes à l'esprit clair, large et élevé, des cœurs généreux tout pénétrés d'humaine tendresse et capables de se dévouer à ceux qui peinent et qui souffrent.

## L'arène Andrélys

L'arène « Andrélys » nous revient cette année avec un nouveau programme. Les spectacles qu'elle donne valent la peine d'être vus. Les artistes de la troupe sont de valeur ; qu'on ne regarde pas à la petitesse de l'installation, mais qu'on aille encourager cette excellente troupe suisse. (Voir aux annonces.)

## Tournoi romand d'échecs

On nous écrit :

Samedi, dimanche et lundi derniers, a eu lieu, à l'hôtel Touring et Balance, à Genève, un tournoi d'échecs en cinq catégories, ouvert à toutes les sections de la Suisse romande. Le club d'échecs de Genève et le club des amateurs de la même ville en avaient pris l'initiative ; sur les cinquante participants, on remarquait des délégués des clubs de Lausanne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Vevey et Fribourg. Les deux représentants de Fribourg se sont classés avantageusement en catégorie C., M. Gabriel Oberson remportant le deuxième prix sur 18 concurrents et M. Lob le troisième. Les Genevois avaient bien fait les choses, et des remerciements chaleureux leur ont été adressés au cours du banquet de lundi, où l'on remarquait M. Niggli, président de la société suisse d'échecs ; M. Chéron, champion de France, qui fonctionnait comme arbitre, et M. Maag, directeur du tournoi.

## Cyclisme

On nous écrit :

Dimanche, aura lieu la 7<sup>me</sup> course des Amis-cyclistes des bas-quartiers. Départ à 6 heures, devant le restaurant Continental, Posieux, Farnagny, Vuisternens-en-Ogoz, Bulle, Hauteville, La Roche, Le Mouret, Chevrières, Planfayon, Tavel, route de Berne-Stadtberg, arrivée vers 9 heures, place de la caserne. Le parcours compte 118 km. Le public est prié d'arriver un peu avant 9 h., car, vu les résultats des dernières courses, il est possible que les premiers coureurs soient en avance sur l'horaire.

# SUZE

apéritif ne fatigant pas l'estomac.

## Marché aux fleurs

La Société cantonale d'horticulture aura son traditionnel marché aux fleurs de la Fête-Dieu demain samedi, 10 juin, à la place des Ormeaux.

Elle espère pouvoir compter sur la population qui ne manquera pas de soutenir les efforts et le travail de nos horticulteurs en leur réservant leurs achats de plantes et de fleurs.

## Gymnastique artistique

Les gymnastes artistiques du canton auront dimanche, 11 juin, à Estavayer-le-Lac, leur 4<sup>me</sup> journée cantonale, à laquelle participeront, aux côtés d'une belle phalange de gymnastes fribourgeois, de nombreux camarades de Genève, Neuchâtel et principalement du canton de Vaud.

La section organisatrice s'est donnée beaucoup de peine pour rendre cette manifestation très intéressante. Le matin, dès 8 h., commenceront les concours pour les gymnastes des catégories inférieures. Un grand cortège, agrémenté de nombreux groupes allégoriques exigeant le concours de 350 personnes, aura lieu l'après-midi, il sera conduit par la musique d'Estavayer, qui donnera, d'autre part, un concert sur la place de fête. La journée cantonale des gymnastes artistiques promet donc d'avoir un grand succès et de laisser aux participants le meilleur souvenir.

La *Freiburgia*, qui possède un magnifique groupe de gymnastes artistiques, sera fortement représentée à cette fête. Vingt de ses membres prendront part aux concours et seront répartis dans différentes catégories. Nous donnons les noms des meilleurs gymnastes inscrits en catégorie supérieure : MM. Joseph Revey, Louis Schaeffer, Fritz Wymann, Walter Gautschi, Melchior Kalberer, Louis Vaucher et Vincent Philipona.

## RADIO

*Samedi, 10 juin*

Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40 (de Lausanne), gramo-concert. 13 h., informations financières. 13 h. 10, suite du gramo-concert. 15 h. 30 (de Montreux), reportage de la fête des narcisses. 16 h. 30 (de Genève), gramo-concert. 19 h. (de Genève), *Pour ceux qui aiment la montagne*, par Frague. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h. 30, *Sourires*, par Ruy Blag. 20 h. 30, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 50, dernières nouvelles. 22 h. 20, musique légère.

Radio-Suisse allemande

12 h. (de Berne), concert récréatif. 17 h. (de Bâle), concert par un sextuor d'accordéonistes. 19 h. 30, chants de Richard Tauber (disques). 20 h. (de Berne), *Les noces de Jeannette*, opéra comique en un acte, exécuté en langue française. 21 h. 35 (de Berne), concert par la Stadtmusik de Berne.

Stations étrangères

Berlin, 22 h. 30, concert retransmis d'un jardin. Leipzig, 22 h. 30, concert militaire. Vienne, 16 h. 35, concert par un orchestre de mandolinistes. 19 h. 25, *L'or du Rhin*, opéra de Wagner. Radio-Paris, 21 h., *La Traviata*, de Verdi. Paris P. T. T., 20 h. 30, soirée de fantaisie. Strasbourg, 20 h. 50, concours de musique retransmis de Verdun.

Le secrétaire de la rédaction : Armand S. Ber.

## CHESIERES

Alpes vaudoises  
Altitude 1225 m.  
L'hôtel du Chamossaire et La Nouvelle pension  
Amiguet. Séjour idéal en juin. Pension dep. Fr. 8.50.

## Le feu à bord

par Paul SAMY

— L'un de ces deux garçons, demanda à l'inspecteur Marex le directeur de Compagnie sud-américaine, serait, d'après vous, celui qui a mis le feu au bateau ?

— Il n'y a pas de doute. L'incendie a été provoqué pour masquer un vol important et nous en avons les preuves. L'homme seul manque. C'est l'un ou l'autre de ces deux garçons, le vivant ou le mort-vivant.

Marex prit quelques notes...

— De sorte, conclut-il, en refermant son calepin, que vous ne pouvez me fournir les photographies de ces garçons d'occasion ?

— Cela m'étonnerait, dit le commissaire, que notre agent de Buenos-Ayres eût en mains les doubles. S'il me les envoie, je vous les ferai tenir.

Marex n'en put savoir davantage. S'il ne rapportait de son voyage à Bordeaux ni les états-civils, ni les photographies des garçons, il savait du moins que deux d'entre eux, le « mort » et le vivant, avaient été accidentellement engagés à Buenos-Ayres.

Or, comme il savait déjà que leurs empreintes correspondaient à celles de deux anciens condamnés évadés de Cayenne, il pouvait déduire qu'il avait affaire à deux des forçats échappés et qui, comme d'autres de leurs devanciers, s'étaient réfugiés finalement en Argentine après avoir cherché fortune au Brésil ou au Vénézuéla.

Le vivant se faisait appeler Cevron ; le mort,

qui ne l'était certainement pas, se nommait Carlier.

C'était sans doute ce dernier qui avait pris le nom d'Esnault, puisqu'il apparaissait vivant sous ce nom, alors qu'il était porté mort sous celui de Carlier.

Or, les empreintes relevées rue de Ponthieu, où habitait le faux Esnault, donc Carlier, s'adaptaient à celles de Claude Moret, le condamné de 1922, l'empoisonneur par la belladone. Et les empreintes prises rue de Trévise appartenaient à Jérôme Terly, condamné en 1924, et lui aussi garçon, mais déclaré vivant.

Donc, concluait Marex dans le train qui le ramenait à Paris, nous voilà fixés sur l'état civil réel de ces deux personnages.

Celui qu'on pourrait envoyer de Buenos-Ayres ne servirait plus peut-être qu'à rechercher à qui l'un et l'autre ont volé les papiers et les noms dont ils s'affublent.

— Ceci établi, se disait l'inspecteur, il reste à savoir où nichent ces chevaux de retour. Terly, dit Cevron, a pris soin de nous le faire savoir en donnant comme adresse la rue Gandon. Rue Gandon, treizième arrondissement, se répétait Marex, qui connaissait son Paris par cœur, ça doit être vers la Porte d'Italie, un endroit tout indiqué pour qu'on ne vous y cherche pas. C'est ce que nous verrons.

Et le lendemain, dans la matinée, il rendait compte au chef de la Sûreté du résultat de son enquête à Bordeaux.

Il suivait de quelques minutes Edouard Esnault, l'Espagnol Carlos Botella, qui, sur une dépêche téléphonique de M. Péroldi, était venu au quai des Orfèvres.

— Vous pourrez, monsieur Botella, lui dit ce dernier en lui présentant deux inspecteurs, com-

mencer votre enquête sur la jeune Marthe Esnault quand vous voudrez. Mes inspecteurs sont à votre disposition. Je leur ai fait un plan de recherches en partant d'Amiens dans un rayon de deux cents kilomètres en largeur et en profondeur. J'ai divisé, pour plus de facilité, votre travail par journées. Ce sera long. Il ne vous faudra pas moins d'un mois pour l'enquête dans cette première zone. Après quoi, on entreprendra les recherches dans la deuxième pour laquelle je ferai préparer un travail analogue, ajouta le chef de la Sûreté en donnant à Esnault une carte pliée.

— Comment vous remercier ? fit celui-ci.

— Si nous réussissons, répondit M. Péroldi, j'en serai fort heureux pour vous et pour nous. Ce sera la première fois que la police court après un innocent. Ah ! continua-t-il, je vous conseille d'exécuter votre randonnée en automobile, ce sera plus commode et plus rapide. Vous pouvez emmener mes inspecteurs Linois et Reberton et vous entendre avec eux.

Ceux-ci se retirèrent avec Edouard Esnault et tous trois, réunis dans un café voisin, décidèrent de la date où ils commenceraient leur enquête.

— Voulez-vous dans huit jours ? dit Esnault, mardi prochain. Nous partirons d'ici, où je viendrai vous prendre à 7 heures du matin. Il me faut ce temps pour quelques préparatifs.

— Cela nous permettra, dit l'inspecteur Reberton, d'étudier la carte.

— La voici, fit Esnault. Et à mardi prochain, ajouta-t-il en serrant les mains de ses deux compagnons.

Sortant du café, il héla un taxi et se fit conduire à son domicile après avoir commandé un costume de voyage à un grand magasin du boulevard des Capucines.

Comme il rentrait à Neuilly par l'avenue des Ternes, ses yeux s'arrêtèrent rue Bolidor sur un large portique qui faisait l'angle de cette rue sur l'avenue.

Une enseigne circulaire, noire le jour et lumineuse la nuit, portait : « Garage Ramon. Lareil et Nordan, successeurs. » Et au-dessous : « Vente, achat, location. »

— Là où ailleurs, se dit Esnault, en faisant stopper le taxi devant le garage. C'est sérieux ? demanda-t-il au chauffeur.

— Ça dépend plus ou moins des marques. Il y a maintenant de bonnes voitures partout. Esnault descendit du taxi et entra dans le garage d'apparence luxueuse.

Un homme élégamment vêtu, qui causait avec un mécanicien, s'approcha du visiteur et lui demanda ce qu'il désirait.

— Une bonne voiture de route, à quatre places. Neuve, bien entendu.

— Monsieur a une marque de préférence ?

— La marque, fit Carlos en forçant un peu l'accent, ne vaut que ce que vaut la voiture. Je m'en rapporte.

— Nous en avons une dizaine toutes neuves et de plusieurs maisons. Nordan, cria-t-il au mécanicien qu'il venait de quitter, Monsieur voudrait se rendre acquéreur d'une très bonne voiture de voyage. Fais-lui voir ce que nous avons.

— Si monsieur veut bien me suivre, fit le mécanicien, un grand et solide gaillard.

Ils atteignirent le fond du garage, où s'allignaient une douzaine d'autos portant l'inscription « A vendre ».

(A suivre.)

**LA VIE ECONOMIQUE**

**Recensement du bétail de 1933**

Le 21 avril, a eu lieu un dénombrement extraordinaire des effectifs bovins et porcins en Suisse.

On a compté 1000 possesseurs de bêtes bovines de plus qu'en 1931.

L'augmentation est particulièrement accentuée dans les régions les plus atteintes par le chômage (régions horlogères), où des personnes éliminées de la production industrielle se vouent de nouveau à l'agriculture.

L'effectif bovin, qui se monte actuellement à 1,684,000 têtes, est en augmentation d'environ 75,000 têtes (4,7 %), au regard de 1931.

L'effectif des vaches laitières, qui comprend 913,000 têtes, a augmenté de 44,500 (5,1 %) depuis 1931.

A l'exception du canton de Lucerne, l'effectif des vaches laitières est partout en augmentation. Cet accroissement est particulièrement accentué en Suisse occidentale et dans le nord-ouest et l'est du pays.

Le plus grand nombre de vaches et la forte réduction de l'élevage des veaux durant le dernier hiver sont les causes principales de la grosse production laitière des mois écoulés. Cela indique la volonté des agriculteurs de compenser le bas prix du lait par l'accroissement de la production.

L'augmentation du nombre des vaches est aussi une conséquence des difficultés qu'il y a à écarter les vaches de boucherie. Un assainissement automatique de la situation n'interviendra guère avant une année et demie ou deux ans, lorsque les jeunes bestiaux élevés actuellement ne seront plus assez nombreux pour remplacer les vaches destinées à l'étable.

Le nombre des génisses d'un à deux ans et de plus de deux ans a progressé dans une proportion relativement plus forte que celui des vaches (51,000 ou 17 %).

Il est également remarquable que le nombre des bœufs ait augmenté de 50 %, soit de 11,000 pièces depuis 1931. L'effectif des jeunes animaux de 6 mois à une année n'a guère changé (légère augmentation de 2,6 %). Par contre, le nombre des veaux d'élevage a subi une forte réduction (41,000 ou 18 %). C'est pour cette raison que l'on peut s'attendre à une diminution sensible de l'offre de génisses dans une ou deux années.

Le nombre des possesseurs de porcs a rétrogradé de 15,000, soit de 10 %, depuis 1931. La diminution de l'effectif porcin, par contre, est beaucoup moins accentuée; elle ne dépasse guère le 3 %. On a dénombré 897,000 porcs en tout.

Les modifications de l'effectif porcin varient suivant les régions. Dans quelques-uns des principaux centres d'élevage des porcs, on enregistre des effectifs encore plus élevés qu'en 1931. Il en est ainsi notamment dans trois cantons de la Suisse orientale: Thurgovie, Saint-Gall et Appenzell. Dans les cantons d'Argovie et de Lucerne également, on compte davantage de porcs. Par contre, on constate une diminution d'une certaine importance dans le canton de Berne et en Suisse occidentale.

Cependant, même pour les cantons indiquant actuellement des effectifs supérieurs à ceux de 1931, on peut admettre que l'exploitation des porcs a diminué depuis le printemps 1932, époque à laquelle elle atteignit son maximum.

L'exploitation des porcs se concentre plus qu'en 1931 dans les grandes entreprises; dans plusieurs porcheries industrielles, on a enregistré des effectifs allant de 600 à 1000 porcs.

L'effectif porcin est actuellement encore bien supérieur à la moyenne, ce qui continuera à influencer défavorablement l'écoulement d'autres espèces de bétail de boucherie. Les porcs à l'engrais de plus de six mois (247,000) sont un peu plus nombreux qu'en 1931, tandis que les porcelets de deux à six mois (328,000) ont diminué de 6 % et les gorettes de moins de deux mois (237,000) de 4 %.

Etant donnés les effectifs si importants de porcelets et surtout de gorettes, le troupeau porcin aura plutôt tendance à augmenter au cours de l'hiver. Dans quelle mesure les abattages à domicile faits en automne et la rareté des veaux de boucherie influenceront-ils le marché? On ne peut le dire. L'évolution des prix dépendra avant tout de l'importance de l'élevage au courant de cet été.

**A propos d'épinards**

Elle n'a pas la tâche aisée, à cette saison, la ménagère suisse! Si, désireuse de servir aux siens autre chose que des épinards, elle s'abstient d'en acheter au marché, on la regarde de travers, tandis que si, tenant à faire, en ce qui la concerne, acte de solidarité nationale, elle fait apparaître les épinards sur sa table quatre fois par semaine, c'est alors un vrai concert de protestations.

Et pourtant, l'élément masculin qui se fait tout particulièrement remarquer dans cette levée de boucliers, ne se gêne nullement, lorsque la conversation roulera sur les questions de politique économique, — et tel n'est-il pas souvent le cas? — de critiquer vertement ces ménagères exigeantes rapportant au foyer bananes, pois mange-tout, pommes de terre nouvelles, etc., au lieu d'acheter nos épinards et nos radis! Que fera-t-elle donc, en présence de semblables contradictions? Agir au plus près

de ce qu'elle considère comme son devoir, et s'attacher à présenter les épinards sous les formes les plus variées.

Or, les ressources ne manquent pas! Ne peut-on pas, en effet, les servir hachés avec des œufs sur le plat, avec du lard grillé, sur des croûtes de pain passées au beurre, comme vol-au-vent, en poudings (avec ou sans restes de viande), comme omelettes garnies avec sauce aux tomates, cuits dans de la pâte?

Il suffit de les accompagner de nos bonnes pommes de terre du pays sous une forme ou sous une autre, pour composer un repas vraiment helvétique. Peut-être tel ou tel de tes hôtes préférerait-il un autre met que ces « éternels » épinards, même si l'intéressé appartient à l'un des nouveaux « fronts » et ne badine pas quand on aborde la thèse patriotique. Tu ne l'en formaliseras pas, certaine que tu seras d'appartenir à un « front » dont les adhérents, sans bruit, essayent d'agir au mieux des intérêts de leur pays. El. St.

**Le cidre**

L'Industrie laitière annonçait récemment que le cidre doux premier choix faisait l'objet d'une bonne demande. Les prix ont encore baissé. Les revendeurs (restaurateurs, épiciers) l'obtiennent au prix de 26-30 cent. le litre, en Suisse romande. Le prix de détail du cidre doux ouvert ne devrait donc pas dépasser 60 centimes.

†

Madame Mélanie Braillard, à Saint-Maurice; M<sup>lles</sup> Marguerite et Bernadette Braillard, à Saint-Maurice;

Madame et Monsieur Paul Boyer et leur fille, à Ouchy;

Mademoiselle Joséphine Braillard, de l'Œuvre de Saint-Augustin, à Lugano;

Monsieur et Madame Albert Braillard et leurs enfants, à Genève;

Madame et Monsieur Mottiez-Braillard et leurs enfants, à Saint-Maurice;

Monsieur Louis Braillard, à Saint-Maurice; Monsieur Gustave Jacottet, à Yverdon;

les familles parentes et alliées, Steuby, Zurkinden, Catto et Braillard-Steuby, à Torny-le-Grand, Seiry, Bâle, Berne, Lausanne, Yverdon et Saint-Maurice,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Mademoiselle Louise BRAILLARD**

tertiaire de Saint-François

leur regrettée fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, décédée subitement le 8 juin 1933, à l'âge de 59 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Saint-Maurice, dimanche 11 juin, à 11 heures.

†

Monsieur et Madame Marius Seydoux-Dévaud et leurs enfants, instituteur à Porsel, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte douloureuse éprouvée en la personne de leur cher petit

**Michel**

enlevé à leur tendre affection le 7 juin, à l'âge de 2 ans.

L'enterrement aura lieu à Porsel, samedi, 10 juin, à 4 heures.

†

L'office de trentième pour le repos de l'âme du

**Colonel Jules REPOND**

ancien commandant de la Garde suisse pontificale

sera célébré dans l'église paroissiale de Belfaux, lundi 12 juin, à 8 h. 30.

**ON CHERCHE**

dans une famille de six personnes, à Bulle

**Ménagère très active**

connaissant et aimant la cuisine. Gages élevés. S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P 2285 B.

**COLPORTEUR**

trouverait article demandé dans tous les ménages. Bon bénéfice. — Ecrire sous chiffres P 12768 F, à Publicitas, Fribourg.

**Jeune fille**

de 20 ans, connaissant le service, demande place de

**Sommelière**

éventuellement pour aider au ménage. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 40624 F.

**On demande un ouvrier**

maréchal Entrée immédiate. L. Rossier, maréchal, Onnens. 12704



C'est ce que l'on peut dire si dans votre verre se trouve de l'eau minéralisée avec les Poudres Auto-Lithinés du Docteur Simon.

Cette eau se prépare très facilement puisqu'il suffit de faire dissoudre un paquet dans un litre d'eau pure, pour obtenir immédiatement une bouteille d'eau minérale, lithinée, alcaline et gazeuse, douée de propriétés efficaces contre nombre d'affections organiques.

L'eau préparée par le procédé du Dr. Simon, est hygiénique, désaltère, facilite la digestion, dissout l'acide urique cause des rhumatismes, et est employée avec succès contre les affections de l'estomac, du foie, des reins, des articulations.

Bien exiger:

**AUTO-LITHINÉS**

du Docteur SIMON

La boîte de 10 poudres pour préparer 10 litres d'eau minéralisée: fr. 1.75 Dans toutes les Pharmacies - Dépôt Général: PHARMACIE PRINCIPALE, GENÈVE.

Pendant les chaleurs vous trouverez de la

**GLACE ARTIFICIELLE**

n'importe quelle quantité et à un prix très avantageux, au

**FAISAN DORÉ**

Rue du Tir, 15 Tél. 9.37

**JEUNE HOMME**

avec bons certificats cherche place dans

**ENTREPRISE DE TRANSPORTS**

ou comme aide-chauffeur, dans le canton de Fribourg ou Suisse française. Entrée: 1er juillet. Offres avec indication du traitement sont à adresser au plus tard jusqu'au 18 juin sous chiffres P 40623 F, à Publicitas, Fribourg.

**ON DEMANDE**

3 faucheurs, tout de suite. Travail pour un mois. S'adresser à Zuccone, marchand de moutons, Colombier (Cl. Neuchâtel). 12766

**Pour la Fête-Dieu**

**Petit Paris**

r. du Pont Zahringen, 78 vous trouverez:

**Bas prix, beau choix CHEMISES p. dames, messieurs et enfants.**

Combinaisons et caleçons

Bas, chaussettes, Cors, cravates.

**Profitez**

des beaux jours pour confier le charbonnage de vos matelas et tous autres travaux de sellerie-tapisserie, à

**E. JOYE sellier**

aven. des Alpes, 24a

Tél. 11.10 Travail garanti. 220-2 Prix modéré.

**Au Magasin Moderne**

M<sup>me</sup> E. REEB-CHATTON. PEROLLES. 22

**Superbe assortiment de costumes de bain**

en laine, en laine et soie, en fil et soie, en coton,

de Fr. 1.60 à 14.50

Marchandise de 1<sup>re</sup> qualité, fabriquée en Suisse.

Beaux linges de bain à partir de Fr. 3.95

Splendide assortiment de linges de toilette

éponge, depuis 0.95

SERVICE D'ESCOMPTE 5 %

Se recommande:

M<sup>me</sup> E. Reeb-Chatton.

AU Magasin Moderne, Pérolles, 22.

**DIMANCHE, 11 JUIN, à l'auberge de Posieux**

**Jeu des vélos avec concert**

Dans bonne famille de la Gruyère, on prendrait

**jeunes étudiants**

Bonne nourriture. — Jolies promenades, etc. Prix modéré. S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P. 2284 B.

**Plaque de St-Christophe**

130, place Saint-Nicolas, Pérolles, 38, Fribourg.

**CINEMA ROYAL**

Ce soir,  
le film que tout le monde attend

**Marlène Dietrich**

dans sa dernière et formidable création  
Retenez vos places à temps  
Tél. 7.14

Attrape-mouches, 5 pièces	Fr. -.20
Cacao sucré, le kg.	1.20
Huile d'arachide, le litre	0.85
Riz de table, le kg.	0.30
Cornettes, le kg.	0.45
Pruneaux secs, à très bas prix	
Café rôti, la livre, depuis	0.90

**Epicerie E. BARRAS**  
rue de Lausanne

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

**POUSSETTES**  
la grande marque nationale



modèles, dep. Fr. 90.-  
Charrettes d'enfants, dep. Fr. 33.-  
Magnifique assortiment de  
SACS de dames, dep. Fr. 8.-  
Valises cuir et fibre.  
Costumes de bain.  
Articles de sport.

**MAROQUINERIE - SELLERIE**  
**ARTICLES DE VOYAGES**  
E. Joye, sellier,  
rue de Romont, 8. Tél. 12.32.

**MONTREUX**  
DIMANCHE, 11 JUIN, course en  
**AUTO - CAR**  
Prix : Fr. 6.— par personne. — S'inscrire auprès du chauffeur du car, samedi après midi, place du Baromètre, ou avenue Rome, garage REHM. Tél. 1096



**Volaille extra fraîche**  
Samedi matin et dès vendredi après-midi  
GRANDE VENTE, VOYEZ MES PRIX !!!

<b>POULETS</b> du Jura la livre 1.80	<b>POULETS</b> de BRESSE la livre 3.—
<b>POULETS</b> de Bruxelles 2.—	<b>LAPINS</b> frais vidés 1.60
<b>POULETS</b> du pays extra 2.—	<b>LIEVRES</b> d'ALSACE 1.25
<b>DINDES</b> de BRESSE 1.80	<b>VIANDE</b> de chevreuil 1.80
<b>OIES</b> de BRESSE blanches 1.60	<b>SAUMON</b> frais 2.—
<b>CANNETONS</b> de Bresse 1.80	<b>PIGEONS</b> ros la pièce 2.40
<b>TRUITES</b> vivantes, <b>SALAMI</b> de Milan, la livre 2.50	

Samedi matin, banc place de l'Hôtel de Ville

**Au Faisan Doré, Comestibles,**  
15, rue du Tir, 15  
Service à domicile Expédition Tél. 9.37

**Pour la Fête-Dieu**  
**CHAUSSURES pour TOUS**



**Décolletés et Charles IX**  
toutes pauseries et toile blanche à partir de **Fr. 9.80**



**Sandalettes**  
nouveaux modèles ravissants, toutes nuances, toutes formes à partir de **Fr. 11.80**



**Richelieu**  
forme nouvelle, pour messieurs, toutes pauseries, à **15.80 ; 13.80**



**Souliers à bride**  
enfants et fillettes, toutes pauseries, toile blanche Pour enfants (article réclame)  
**toile blanche** 20/26 **2.50**  
**Semelle crêpe** 27/30 **2.95**

Nouveau choix de chaussures en « reptile »

Choix considérable **CHAUSSURES DOSSENBACH** Prix raisonnables  
AUX ARCADES FRIBOURG

On demande domestique de campagne sérieux, pour faire les foins, jusqu'à fin septembre, éventuellement place à l'année comme vacher. S'adresser Jules Dufour, Les Abants (Vaud).

**ON DEMANDE**  
une fille ou une veuve de 30 à 45 ans, pour faire le ménage à une personne seule. Offres sous chiffres P 12725 F, à Publicitas, Fribourg.

**A LOUER**  
pour le 25 juillet, un bel appartement ensoleillé, 1er étage, 3 chambres, cuisine, salle de bain et dépendances. S'adresser, le matin, chez Romain Grunser, rue de Lausanne, 39. 12751

**A VENDRE**  
pour cause de départ **1 moto**  
Zehnder, en parfait état de marche : Fr. 100.— Samedi, sous les Ormeaux, Fribourg. 76-103 Boschung.

On achèterait **bon domaine** de 20 à 30 poses de préférence en un seul mas. Offres détaillées sous chiffres Uc 7972 Z, à Publicitas, Fribourg.

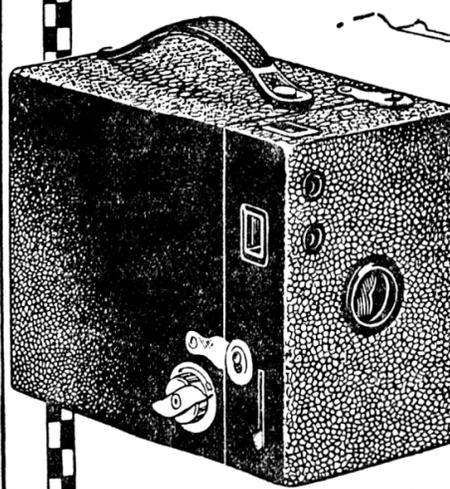
**6 Fr.**

**Un prix populaire! Une dépense utile! Un plaisir durable! Un compagnon fidèle!**

N'avez-vous pas fréquemment entendu dire par vos amis combien il est facile, plaisant, peu coûteux, utile et d'un intérêt toujours nouveau de faire du "Kodak"? N'avez-vous pas remarqué quelle était leur joie de revivre, en montrant leurs charmantes photos, toutes les heures exquises de leurs vacances. Evitez donc des regrets et, avant de partir, allez choisir votre "Kodak" chez le plus proche marchand d'articles photographiques.

Avec son Hawk-Eye 620, forme boîte, à 6 francs, la Compagnie KODAK met aujourd'hui la photographie à la portée de toutes les bourses. Cet appareil très simple et léger permet la pose et l'instantané, possède 2 viseurs, et se charge en plein jour avec la célèbre pellicule "Kodak" Verichrome N° V 620. Aujourd'hui la photographie ne s'apprend plus, il suffit d'avoir un

**"Kodak"**  
**Hawk-Eye Box 620**




KODAK S. A. LAUSANNE

**A VENDRE**  
Beau verrat, 8 mois, ascendance, excellent sous tous les rapports. Téléphone 176. E. PERRIN, député, Corcelles s/ Yverne

**AUTOMOBILE**  
de première marque (conduite intérieure) serait cédée à très bas prix. Il ne serait même pas exigé le paiement comptant. OCCASION unique pour commerçant, voyageur, etc. Ecrire à C. P. 44, Bulle.

**A REMETTRE TOUT DE SUITE**  
Cas de force majeure Epicerie primeurs, vins, liqueurs, près gare Cornavin, Genève, avec bonne clientèle, arrière pouvant loger, petit loyer. Avenir assuré. Capital nécessaire, Fr. 4000.— Intermédiaire s'abstenir. Ecrire R. S. 202, poste restante, Mont-Blanc, Genève. 61194

**Villa**  
à vendre : 12 pièces et dépendances formant 2 ou 3 appartements. Beau jardin. Soleil et vue. Prix : Fr. 45,000.— Bonnes conditions. S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12738 F.

Nous offrons de beaux **Costumes de bains** en coton pour enfants à **1.50** jour d'été **1.95**

**ADLER**  
Prop. Müller-Gulnand Fribourg, r. de Laus., 45

**VIANDE FRAICHE D'UN TOUT**  
**jeune CHEVAL**  
Boucherie chevaline HESS, rue des Augustins. 12767.

**CAPITOLE**  
Ce soir, à 20 h. 30  
**BRIGITTE HELM**  
dans  
**LE DANUBE BLEU**  
avec le fantastique orchestre tzigane et son inoubliable chef Rode  
Au même programme :  
**L'ECOLE DE SAUMUR**  
Téléph. 1300

**VIENT DE PARAÎTRE**  
**JACQUES MARITAIN**  
**De la philosophie chrétienne**  
Prix : Fr. 2.40  
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL  
FRIBOURG  
130, place St-Nicolas et avenue de Pérolles, 38

**Ebénisterie de Villars**  
 ROUTE DE CORMANON Tél. 9.66  
 Chambres à coucher noyer matiné, armoire 3 portes, 160 cm., 2 lits, 2 tables de chevet avec verre, 1 grande coiffeuse, commode 120 cm. avec verre, Fr. 800.— ; autre modèle : Fr. 770.—. 14-5  
 Visitez mon exposition sans engagement. Domicile dans la maison  
 Livraison franco. L. Bächler.

Nous avons les LUSTRES et les jolies lampes qu'il vous faut :  
**Formes modernes du meilleur goût bon marché!**  
**Haute nouveauté :**  
 Lampes en simili-marbre de Ste-Croix, toutes teintes, avec abat-jour assorti en parchemin veiné.

**J. Bongard-Ansermot**  
**RADIO-ELECTRICITE**  
 9, av. des Alpes

**À LOUER**  
 A Miséricorde

joli appartement de trois CHAMBRES (éventuellement 4) avec balcon, bien exposé au soleil, eau, gaz, électricité, chambre à lessive avec bain, jardin et emplacement pour clapier.  
 S'adresser sous chiffres P 12758 F, à Publicitas, Fribourg

A louer, pour le 25 juillet, Pérolles, 6, 2<sup>me</sup> étage,  
**joli Appartement**  
 soigné, de 4 pièces, occupé par M. Eggimann.  
 S'y adresser. 12616

**Truie**  
 portante de 14 semaines, à vendre.  
 Offres à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12756 F.

**On demande**  
**Jeune homme**  
 de 14-15 ans, catholique, pour travaux de maison dans petit hôtel. Occasion d'apprendre la langue allemande. 31099 Lz  
 Hôtel Löwen, Ebikon.

Nous garantissons dans  
**CHANTECLAIR 5%**  
**Poulettine 10%**  
**Poudre de lait**, chez Vincent Rolle, Fribourg.

**Hôpital Cantonal de Genève**  
 Maternité  
 Une inscription est ouverte au bureau du Directeur de l'Hôpital, du 15 mai au 15 juin 1933, pour le COURS D'ÉLÈVES SAGES-FEMMES, qui commencera le 1<sup>er</sup> octobre 1933. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Hôpital. 5936  
 Genève, le 15 mai 1933.

A vendre, à LAUSANNE, immeuble avec  
**Café-Restaurant**  
 salle, jardin ombragé, jeux de boules, 3 appartements. Affaire intéressante pour preneur sérieux. — Pour renseignements, écrire sous chiffres G B 1017, Poste restante, PULLY, p. Lausanne.

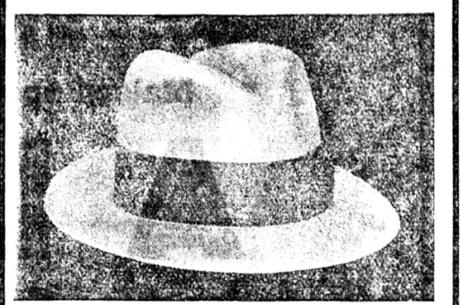
**R. P. COULET**  
**LE CATHOLICISME ET LA CRISE MONDIALE**  
 Les seuls remèdes efficaces  
 Prix : Fr. 2.40  
 AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL  
 130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38  
 FRIBOURG

On demande tout de suite une forte  
**jeune fille**  
 pas au-dessous de 20 ans, aimant les enfants et connaissant les travaux d'un ménage. Vie de famille et bons gages. 12745  
 S'adresser à Mme Pugin, Banque Populaire Suisse, Romont.

**LOCATION**  
 de  
**Machines à écrire**  
**Papeterie**  
**J. LABASTROU**  
 54, rue de Lausanne  
 FRIBOURG

**ON DEMANDE**  
**JEUNE HOMME**  
 pour faire les commissions et aider dans la maison. 12754  
 S'adresser : Charcuterie BETSCHEN, rue de Romont, 23, Fribourg.

**LE NOUVEAU CHAPEAU** souple d'été est



imperméable, très léger et agréable à porter.  
 Vous trouvez chez nous dans cet article un grand choix de formes et teintes diverses.

**ADLER**

Prop. MÜLLER-GUINAND  
 Fribourg Rue de Lausanne, 45

# Pour le BAIN et la PLAGE

**Bonnets de bain** depuis -.35  
**Casques plongeurs** depuis -.95  
**Ceintures de bain** depuis -.45  
**Souliers de bain** depuis 1.45  
 caoutchouc N° 35 au 44  
**Trousses de bain** depuis 1.45

**Voyez notre vitrine spéciale**

**COSTUMES de BAIN**  
 pour dames ou messieurs, coton 2 tons ou uni, grand décolleté, depuis 2.25  
**COSTUMES de BAIN**  
 tricot laine, teintes unies, dos très dégagé, depuis 4.90  
**COSTUMES de BAIN**  
 pour messieurs, façon nageur, en noir et marine, depuis 5.65  
**COSTUMES de BAIN**  
 tricot laine, diagonale, nouveau genre, le costume 9.90  
**COSTUMES de BAIN**  
 gros jersey, laine, dos grand, décolleté, croisé, le costume 8.45  
**GRANDE CAPELINE**  
 de plage pour dames  
 en piqué, couleur 2.65  
 en gros paillason 2.90  
**PARASOL JAPONAIS**  
 en papier pour ENFANTS -.55  
 pour DAMES 1.90  
 en toile de Jouy 2.90

**COSTUMES de BAIN**  
 pour FILLETES ET GARÇONS, coton, taille rayée, pantalon uni, couleur  

grandeur	50 cm.	55 cm.
la pièce	1.45	1.65
60 cm.	65 cm.	70 cm.
1.80	1.95	2.10

**COSTUMES de BAIN**  
 pour fillettes et garçons  
 pure laine couleur  

gr. 50 cm.	53 cm.	56 cm.
2.95	3.35	3.65

**CALEÇONS de BAIN**  
 pour enfants, teintes unies, depuis -.55  
**CALEÇONS de BAIN**  
 pour messieurs, noirs et blancs 1.90 depuis -.80  
**CALEÇONS de BAIN**  
 pour messieurs, pure laine, existe en noir, marine et brun 2.95  
**LINGES de BAIN**  
 éponge, qualité extra  

grandeur 80x100 cm.	1.95
grandeur 100x100 cm.	2.35
grandeur 100x150 cm.	3.75

**CHARMEY** (Gruyère) Alt. 895 m.  
**Hôtel du Sapin**  
 (100 lits)

Situation magnifique et tranquille. Sports. Canoë. Pêche et excursions montagne. Restaurant ouvert toute l'année. Saison d'été : mai à octobre. Prix de pension : 6 à 8 fr. - Traites de rivière à toute heure. Cuisine française. Vins de 1<sup>er</sup> choix. Grande salle pour Sociétés. Garage. Téléphone 4.  
 Se recommande : F. CHAPPALEY, propr.

Chemins de fer fédéraux  
**Train spécial**  
 à prix réduits pour  
**LYON**  
 Samedi, dimanche, 17-18 juin 1933  
 Extrait de l'horaire :  

Allez 17/VI		Retour 18/VI
13.35	dép. Fribourg	arr. 22.29
14.01	dép. Romont	arr. 22.05
19.07	arr. Lyon-Perrache	dép. 16.45

**Prix des billets** d'aller et retour pour Lyon De Fribourg 11<sup>me</sup> classe Fr. 15.35  
 Les enfants de 4 à 10 ans ne payent que demi-taxe.  
**OBSERVATIONS :** Ce train spécial sera mis en marche quel que soit le temps. Le nombre des places est limité. Les billets spéciaux sont en vente aux gares de départ. Celles-ci délivrent aussi, sur demande, au prix de Fr. 16.—, des carnets de voyage permettant de régler à l'avance les principales dépenses à faire à Lyon. Il n'est pas nécessaire d'avoir un passeport. Les voyageurs peuvent s'inscrire, jusqu'au 16 juin, à midi, sur une liste collective, en présentant une pièce prouvant leur identité. Pour plus de détails, prière de consulter les affiches ou les gares de départ.

**Marché aux fleurs**  
 Samedi 10 mai, sur la place des Ormeaux,  
**Grand marché aux fleurs**  
 organisé par la Société cantonale fribourgeoise d'horticulture.  
 Superbes plantes fleuries et plantes vertes  
 Tombola avec de beaux lots de plantes. 12750

**Avis aux ménagères?**  
 Aujourd'hui et demain samedi  
**Très belles fraises à**  
**80 cent. la livre**  
 et non à 80 c. le kg., comme annoncé hier, par erreur.  
**chez GALMÈS Frères (primeurs)**  
 Avenue de la Gare, 5  
 Rue de Lausanne, 57  
 Tél. 901 Tél. 903  
 banc du marché  
 A la même adresse : très belles bananes, à Fr. 1.— le kilo.

**Grands magasins de nouveautés**  
**AUX TROIS TOURS**  
 Rue de Romont — Fribourg

VOYEZ NOS VITRINES

VOYEZ NOS VITRINES

Actuellement



VENTE à des prix excessivement bas

Maison spéciale de confections soignées pour hommes, jeunes gens et garçonnets

# A LA PERFECTION

Jacques Guggenheim-Schneider, avenue de la Gare, 10 -- Fribourg

## « BELENJEU » Concours de mots croisés N° 13

à but intellectuel et de bienfaisance soumis aux Directions respectives de police paraissant chaque quinzaine le VENDREDI

500 francs de primes en espèces

dont 1 prime de Fr. 350.— pour la solution sans faute et une de Fr. 150.— pour une seule faute.

CONCOURS N° 13

Prière de se référer aux conditions des derniers concours. Les habitués comme les nouveaux concurrents peuvent, sur simple demande à « Belenjeu, Fribourg », se procurer les conditions qui leur seront envoyées gratuitement par retour du courrier. Que l'on se souvienne que, pour être pris en considération, l'envoi des grilles doit parvenir à l'adresse de **Belenjeu, Concours de mots croisés N° 13, Fribourg (Suisse)**, jusqu'au vendredi 16 juin, à 10 h., et qu'à chaque grille doit correspondre le versement de Fr. 1.— au compte de chèques 11a 1260, **Belenjeu, Fribourg**.

La solution du concours N° 13 paraîtra vendredi 23 juin. Les gagnants auront à s'annoncer dans les 8 jours qui suivent la parution de la solution.

Le concurrent peut éventuellement participer simultanément aux primes 1 et 2. Pour participer à la prime de Fr. 150.—, l'envoi minimum de 2 grilles est requis.

**AVIS IMPORTANT.** — Les chances des concurrents sont augmentées dès ce jour :

Ne seront pas considérées comme fautes, **les lettres isolées** entrant dans la formation des catégories de mots suivants : pronoms, adj. poss. et démonstratifs, articles, conjonctions, interjections et notes de musique.

De plus, tout concurrent qui envoie plus de 32 grilles ne payera que 50 ct. de droit de concours à partir de la 33<sup>me</sup> grille.

RESULTAT DU CONCOURS N° 11 : Ont envoyé la solution sans faute : MM. Bonifazi, Lausanne ; F. Paschoud, Martigny. (La part = 175 fr.).

ONT ENVOYÉ LA SOLUTION AVEC UNE FAUTE : MM. G. Brugger, Fribourg ; Dupraz, Fribourg ; R. Gillon, Châttonnaye ; J. Gremaud, Belfaux ; L. Girod, Glion (2 parts) ; C. Hengy, Montana ; E. Hurni, Colombier (2 p.) ; M. Overney, Fribourg ; M. Perrier, Lully ; F. Paschoud, Martigny (3 p.) ; H. Schmid, Lully. (La part = 10 fr.).

### HORIZONTALEMENT :

1. Poisson. — Bassin d'un port.
2. Se dit d'une plante qui croît en hiver. — Département français.
3. En ce lieu-ci.
4. On évite de le perdre en faisant un discours. — Terminaison d'un grand nombre de mots latins. — Unité de poids dans le nord de l'Europe.
5. On le fait en toutes tailles.
6. Partie d'un mur. — Consonne redoublée. — Arme.
7. Vilain (vx.). — Tête, cou, ailerons de volailles.
8. Sert à jouer. — Nous en avons tous au moins un. — Troisième note de la gamme.
9. Petit ruisseau. — Elle peut varier suivant le bon ou le mauvais placement des capitaux.
10. Gros marteau. — Une montre peut l'être.
11. Préfixe qui indique répétitions. — Qui est de feu. — Adverbe de lieu.
12. René Descartes (init.). — Préfixe qui a la même signification. — Les écoliers doivent le soigner.
13. Fête que l'on célébrait dans l'île d'Egine en l'honneur d'Éaque, fils de Jupiter. — Petite île.

### VERTICALEMENT :

1. Conifère qui porte des fruits rouges. — Fleuve d'Italie. — Poisson vivant dans les eaux douces de l'hémisphère boréal.
2. Interjection. — Nom du chamois dans les Pyrénées. — Seconda.
3. Nom qui fut donné au Transvaal et dans l'Orange aux immigrants.
4. Pronom personnel. — Etablissement de fabrication.
5. Ville du Soudan égyptien. — Fils de Pandion et roi d'Athènes.
6. Tête d'un naja. — Ville de Galicie. — Adjectif possessif pluriel.
7. Mesure itinéraire chinoise. — Doux.
8. Préfixe indiquant, pour les unités de mesure, la division d'une grandeur par dix. — Conjonction exprimant la négation. — Adverbe de lieu.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1					O								
2				M									
3				D									
4				U									
5				R									
6				M									
7				A									
8				N									
9													
10													
11													
12													
13													

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Nombre de solutions que vous envoyez : \_\_\_\_\_

9. Suite de noms. — Article féminin renversé.
10. Une robe coupée en deux. — Ensemble des couches de la partie inférieure du terrain jurassique. — Ville d'Espagne.
11. Dieu des Hindous. — Très nutritif.
12. En matière de... — Conjonction.
13. Complet. — Peut atteindre quarante mètres de hauteur.

### Solution du Concours N° 12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	O	T	E	P	O	L	I	E	B	E	E		
2	B	A	B	Y	N	U	M	E	R	O	F		
3	E	N	L	P	I	A	A	O	F				
4	I	R	E	U	S	G	I	T	M	I			
5	R	E	L	E	U	D	E	S	B	A	L		
6	A	C	H	A	R	N	E	Z	O	R	O		
7							O	R	S	U	Q		
8	F	I	E	R	T	E	A	I	L	U			
9	A	P	L	M	E	G	E	R	E				
10	N	I	E	S	A	L	E	V	A	R			
11	A	B	U	U	N	I	R	B	A	T			
12	L	I	R	E	R	M	A	R	E	E			
13	S	E	L	M	A	L	A	R	T	S			

## Les produits Revo

de la

### Savonnerie STEFA S. A. Estavayer

sont excellents pour tous les usages.

- |                          |                           |
|--------------------------|---------------------------|
| Pour grandes lessives,   | Revoline blanche B.       |
| Pour lainages,           | Revoline blanche A.       |
| Pour toilette et ménage, | Revoline rose             |
| Pour ateliers,           | Revossa, savon sablé mou. |
| Pour voyages,            | Revolfor en tube.         |

Soutenez l'industrie de chez nous.

ON DEMANDE

### jeune fille

active, ayant déjà servi dans le commerce; connaissance des deux langues exigée. 12755 S'adresser : Charcuterie BETSCHIEN, rue de Romont, 23, Fribourg.

LISBETH BURGER

### Mémoires d'une sage-femme

Prix : Fr. 3.40

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL  
130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38  
FRIBOURG

Cokes Briquettes Houilles

## R. STEINAUER

10, AVENUE DE LA GARE

Mazout Téléphone 9.52 Bois



SEULE LA VIANDE DE PORC...

entre dans la fabrication de nos spécialités payernoises : saucissons, saucisses aux choux, au foie ou à rôtir, c'est à cela qu'elles doivent leur renommée. Faites-en, vous aussi, l'essai. Essayez aussi nos côtes de porc, fraîches ou fumées (Rippli) ainsi que notre rôti de porc.



### Grande Charcuterie Payernoise S.A.

Succursale de Fribourg

Boulevard de Pérolles, 8

Baisse des prix.

Téléph. 14.69

Expéditions.

## Attention !

### L'arène de variétés 'Andrédys'

installée aux Grand'Places

pour quelques jours seulement, donnera sa première

soirée d'ouverture vendredi, 9 juin, à 8 h. 30

Le programme est exécuté par des artistes de premier rang

Ne regardez pas à la petitesse de l'installation, mais venez voir leur travail qui vaut la peine d'être vu.

La Direction compte sur la sympathie que le public de Fribourg lui a déjà témoignée l'année dernière.

Faites gagner les gens du pays! Ceux-ci vous prouveront par leur travail intellectuel et physique, qu'ils méritent qu'on les favorise.

Prix des places : 1<sup>res</sup> Fr. 1.50 ; 2<sup>mes</sup> Fr. 1.—

Places debout 70 ct. Les enfants payent demi-place jusqu'à 10 ans.

Voir affiches

On demande pour Lausanne, dans maison soignée,

### ménage fribourgeois

honnête et qualifié : la femme, cuisinière et ménagère; le mari, pour l'entretien général.

Situation stable pour ménage sans enfants. Ecrire de façon détaillée à Case postale, 160, Gare, Lausanne.

Mélange 24 le meilleur des TABACS à 40 Cts. HENRY WEDER, ZÜRICH



## IMPRIMERIE SAINT-PAUL

Impressions en tous genres



### Chaussures lézard

la mode du jour, gris et heiges, chez

## KURTH, Fribourg

ON DEMANDE pour tout de suite un

### Domestique

bon faucheur. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12729 F.

### A LOUER

pour le 25 juillet courant, dans villa très ensoleillée, au Gambach, un joli LOGEMENT de 5 pièces avec confort moderne. Prix modérés S'adr sous P 10264 F, à Publicitas, Fribourg.